

# LA FORGE

Organe central du Parti Communiste des Ouvriers de France

www.pcof.net

Mensuel n°665 - Octobre 2024

Prochaine parution : Mardi 12 Novembre 2024

2€

## Non au budget Barnier



## Ce n'est pas aux travailleurs et aux pauvres de payer !

**Gaza, Cisjordanie, Liban : il faut arrêter Israël !  
Stop aux ventes d'armes. Sanctions**

*"Prolétaires de tous les pays unissez-vous !"*

## Non à l'austérité, non au budget Barnier : ce n'est pas aux travailleurs de payer !

**C**omme nous l'indiquons dans les pages « politique » de ce numéro, « Barnier engage la confrontation avec le mouvement ouvrier et populaire ». Il le fait avec « des ministres à l'idéologie très réactionnaire » dont nous avons retenu quelques exemples particulièrement éloquentes : Retailleau, Hetzel, Buffet...

Alors qu'une très forte baisse des dépenses publiques est annoncée, avec de lourdes conséquences pour la grande majorité de la population, la question centrale n'est pas de savoir ce que seront les contributions « exceptionnelles et temporaires » qui pourraient être demandées aux plus riches et aux plus grosses entreprises gorgées de profits, mais de dire, comme l'exprime la photo que nous avons choisie pour la une : « Non à l'austérité : ce ne sont pas les patrons, ce n'est pas la finance, ce sont les services publics qu'il faut sauver ».

Nous évoquons dans ce journal les manœuvres des uns et des autres dans une Assemblée nationale où c'est, en dernier ressort, le RN qui donne le tempo. Un RN dont le programme économique révèle « plus forte que la démagogie sociale, la défense des patrons et des riches ».

Nous expliquons « les cadres de lutte que nous privilégions », pourquoi nous combattons l'électoratisme et la priorité que nous donnons à notre travail pour faire grandir la conscience de la nécessité et la possibilité d'une rupture révolutionnaire avec le système capitaliste-impérialiste, mais aussi, pour renforcer notre parti.

Le gouvernement compte sur un effet de sidération que les annonces coups de massue peuvent provoquer dans les rangs des travailleurs et du peuple.

Mais des luttes se mènent dans les entreprises pour dire non aux licenciements et arracher un maximum d'argent et de garanties aux monopoles licencieurs, comme chez Poulain à Blois ou chez Dumaret à Strasbourg. Le travail de plus en plus dur, les exigences de plus en plus pressantes des employeurs nourrissent la colère : celle des aides à domicile, celle des femmes de chambre de l'hôtel Campanile de Suresnes, en grève depuis le 19 août à la suite du licenciement d'une d'entre elles.

**Ce sont les riches correspondances autour de ces luttes que nous avons voulu particulièrement mettre en avant dans ce journal.** Elles montrent les résistances sur lesquelles nous pouvons nous appuyer, sans cacher, comme le dit un militant CGT de Dumaret dans son témoignage, que « la lutte n'est pas toujours facile ». Elles montrent aussi la solidarité précieuse qui se construit autour de ces luttes.

Nous nous faisons également écho des mobilisations dans l'Enseignement et de la colère qui gronde et des mobilisations qui grandissent dans tous les secteurs où l'austérité budgétaire va encore aggraver une situation déjà intenable : la santé, notamment la psychiatrie, la petite enfance

Dans la page consacrée à la Kanaky, dossier sur lequel Barnier a annoncé vouloir « relancer le dialogue », nous insistons sur les immenses exigences sociales que l'Etat doit immédiatement prendre en charge. Le retrait des forces de répression et la libération des prisonniers politiques kanak déportés en France restent les priorités politiques.

Dans les pages « Europe », nous évoquons « une commission européenne toujours plus à droite » et « le Pacte vert qui, attaqué de toutes parts, a du plomb dans l'aile ». Nous donnons des éléments sur « la crise de surproduction dans le secteur automobile en Allemagne », qui a d'importantes répercussions dans le monde, et sur le travail de nos camarades de l'organisation marxiste-léniniste « Arbeit Zukunft ».

Zelensky est allé présenter « son "plan de paix" et son "plan de victoire" » aux dirigeants étasuniens, pour qu'ils poursuivent leur soutien. Dans la situation de grande instabilité et de confrontation entre les puissances impérialistes, la Chine a organisé le 9<sup>e</sup> Forum de la coopération sino-africaine (Focac) « en posture de grande puissance impérialiste ».

Au Proche-Orient, la situation s'est encore aggravée : Gaza, puis la Cisjordanie, et maintenant le Liban. « Il faut arrêter Israël ! » Cela veut dire arrêter de fournir des armes, arrêter de continuer à donner un blanc-seing à l'agresseur en lui disant qu'il a le « droit de se défendre », arrêter les coopérations avec Israël, mettre en place des sanctions ! C'est pourquoi nous disons « Battons-nous plus que jamais pour imposer des sanctions à Israël ! » La solidarité avec le peuple palestinien est un important « terrain de mobilisation et de politisation de la jeunesse » dans un contexte marqué par une grande confusion politique et idéologique : nous donnons nos critères sur d'importantes questions qui traversent ce mouvement.

Pour ce numéro d'octobre de notre journal, nous avons donné la priorité à ce qui fait avancer la lutte de classe, sur le plan national et international. C'est ce qui permet de prendre de la hauteur dans un contexte complexe, de crise profonde du système, où la bourgeoisie utilise la réaction pour diviser, intimider. A Barnier et Cie, qui disent qu'il n'y a pas d'autre choix que de payer la crise du système, nous affirmons que la perspective pour la classe ouvrière, les masses populaires et les peuples, est de travailler à la rupture avec ce système. ★

### Abonnement à La Forge - Tarifs pour la France

Version électronique (pdf) : 26 € - Pli ouvert (version papier) : 28 €  
Pli fermé : 35 € - Abonnement avec soutien : 40 €

Chèque à l'ordre de : **Société En Avant** - 15 cité Popincourt - 75011 Paris

## Barnier engage la confrontation avec le mouvement ouvrier et populaire

La « Une » de notre journal de septembre, annonçant un gouvernement de la réaction et de l'austérité, au service du patronat et des riches, est pleinement confirmée par la composition du gouvernement Barnier. C'est un gouvernement à droite toute, qui annonce une brutale politique d'austérité qui va frapper les masses populaires. Le chiffre de 60 milliards de baisses des dépenses de l'Etat, de la Sécurité sociale, des collectivités territoriales et de hausses d'impôts est un chiffre « massue ». Il vise à imposer la fatalité de l'austérité dans la tête des masses populaires. Il s'agit aussi de donner des gages aux banques, aux investisseurs et gros spéculateurs, qui ont continué à s'enrichir de la dette de l'Etat et aux gardiens du temple ultra libéral de la Commission de Bruxelles.

Barnier, qui est à la tête d'un gouvernement sans majorité au parlement, veut signifier sa détermination à faire payer la crise aux travailleurs, aux retraités, aux jeunes, mais aussi aux pauvres et ceux qui ne le sont pas encore, qui subiront immédiatement les conséquences des baisses de tous les budgets sociaux. Les travailleurs de la fonction publique d'Etat, ceux des collectivités territoriales se

sont à juste titre sentis visés, d'autant que la cour des comptes propose de supprimer 100 000 postes dans les collectivités locales.

Les polémiques entre Barnier et les anciens ministres macronistes, qui dénoncent l'abandon de la politique de baisse des impôts des riches et des entreprises, sont sordides et sans intérêt. Ce qui compte, par-delà la « longévité » du gouvernement Barnier, c'est l'annonce d'une politique austéritaire renforcée. Le chantage à la dissolution provoquée par le RN est le prétexte pour l'imposer. Du côté du RN, la tactique consiste à se rendre indispensable à Barnier le plus longtemps possible, en s'engageant à ne pas le sanctionner « tout de suite » pour continuer à pouvoir développer ses thèses réactionnaires, immanquablement reprises par les Retailleau et Cie, qui ressemblent d'ailleurs de plus en plus à Ciotti.

### Les mobilisations ont déjà commencé dans plusieurs secteurs

Il est beaucoup question du « retour du pouvoir politique au parlement ». Que celui-ci soit le lieu des invectives et des affrontements publics, des pos-

tures et des chantages permanents, cela ne fait pas de doute, mais d'en faire le lieu des décisions de fond est encore plus illusoire qu'avant. Quant à l'apologie de la recherche de majorités, cela revient à des concessions permanentes à la droite.

C'est en fait dans les entreprises, dans la rue, dans les mobilisations, les luttes, que se construit déjà la résistance à cette politique austéritaire. Les professionnels de la protection de l'enfance et de l'adolescence sont descendus dans la rue, le 25 septembre, pour alerter sur la gravité de la situation et réclamer des moyens pour faire face notamment à la paupérisation des jeunes et à l'accroissement des maladies psychologiques qui les touchent. Dans « l'aide à la personne », l'aggravation des conditions de travail et le maintien des bas salaires vont également susciter des mobilisations qui s'organisent. La manifestation du 28 septembre, journée internationale pour le droit à l'avortement, s'inscrit dans ce contexte, avec les « signaux » inquiétants donnés par la nomination de plusieurs ministres opposants de longue date au remboursement de l'IVG, ou à l'inscription du droit à l'IVG dans la constitution.

Le 1<sup>er</sup> octobre, les militants syndicalistes sont sortis dans la rue, autour des exigences urgentes : les salaires, les pensions, la défense des services publics... A cela viennent s'ajouter les mobilisations ouvrières dans les entreprises, pour les salaires, contre les licenciements, l'aggravation de la surexploitation et la répression antisyndicale, dans les grandes entreprises et dans les PME, des travailleurs de la Poste, ceux de l'audiovisuel, sans oublier les retraités qui vont voir leur pouvoir d'achat amputé brutalement.

Barnier veut visiblement laisser Macron s'occuper du « domaine réservé » de la politique internationale, n'ayant pas de désaccords, ni sur le soutien à Israël, ni sur la guerre en Ukraine. Ces questions mettent en lumière la dangerosité de la politique de l'impérialisme français qui nous entraîne dans des guerres et y consacre d'énormes moyens qui échappent aux économies budgétaires.

Raison de plus de faire de la dénonciation de la politique au service des marchands de canons, un axe commun aux différents fronts de résistance. ★

## Des ministres à l'idéologie très réactionnaire

Il aura fallu plus de 15 jours à Michel Barnier pour composer son gouvernement. Après moult consultations et plusieurs allers-retours à l'Elysée, la présentation en a été faite le 21 septembre. Les choix font la part belle à LR, alors même que leurs candidats n'ont recueilli que 5,41 % des voix aux élections législatives et dont certains ont été élus grâce au retrait des candidats du NFP !

A droite toute donc, et pas n'importe quelle droite, car on recense parmi ces ministres ou secrétaires d'Etat, des personnalités très, très conservatrices.

### Quelques exemples particulièrement éloquentes

A commencer par **Bruno Retailleau**, nommé ministre de l'intérieur. Gage sans doute donné au RN, il a commencé sa carrière auprès de Philippe de Villiers, puis a été directeur de campagne de François Fillon en 2017, dont il dit ; « *La France est passé à côté d'un grand président* » (sic). Ces deux références, De Villiers et Fillon, indiquent à elles seules le positionnement réactionnaire de ce nouveau ministre. Il est l'héritier de

la vieille droite catholique, opposée au mariage pour tous, comme à l'inscription du droit à l'IVG dans la constitution. Sur l'immigration, on ne discerne que peu de différence entre les idées qu'il défend et celles du RN ! Il a été un fervent défenseur de la loi immigration dans sa version la plus dure, votée grâce aux voix des députés RN. Ses dernières sorties sur l'Etat de droit qui n'est pas sacré visent clairement à promouvoir, sur cette question notamment, des dispositions contraires à l'actuelle constitution qu'il faudrait donc, selon lui, modifier.

Quant à **Patrick Hetzel**, nommé ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, il promeut une vision libérale des universités. Comme le rapporte le journal *Le Monde*, dans un article publié dans la revue *Action universitaire*, en 2022, journal du très droitier syndicat UNI, il exposait une quasi-feuille de route ministérielle. « *Débureaucratiser et faire respirer le système* », « *donner davantage d'autonomie pédagogique et budgétaire aux établissements* », ou encore « *permettre aux universités qui le souhaitent d'expérimenter des dispositifs de gouvernance nouveaux* ». Cet ex-haut fonctionnaire du ministère de l'enseignement supé-

rieur va encore plus loin quand il estime nécessaire « *d'admettre que le modèle unique [de l'université] ne correspond plus à la réalité et qu'il est absurde de le faire survivre, selon une logique uniforme, dans chaque établissement de France* ». « *Arrêtons de croire que toutes les universités feraient exactement la même chose, [il y a] celles qui développent une recherche à un niveau mondial et celles, non moins ambitieuses, qui travaillent principalement à amener leurs étudiants au niveau licence et à les insérer professionnellement* ». Et en tant que député de préconiser en 2024 « *la création d'une commission d'enquête relative à l'entrisme idéologique et aux dérives islamo-gauchistes dans l'enseignement supérieur* ». Lors du débat sur la constitutionnalisation de l'IVG, en novembre 2022, il estimait « *plus urgent de graver dans le marbre l'interdiction de l'eugénisme plutôt que le droit à l'IVG* ».

**François-Noël Buffet**, nommé ministre des outre-mer, aura donc la charge, entre autres, du brûlant dossier calédonien. Co-auteur de plusieurs rapports sur les territoires ultramarins, il a co-piloté en 2022 la mission d'information sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie qui avait recommandé à

l'exécutif de ne pas toucher à la question du corps électoral ! S'il semble, sur cette question, vouloir renouer le dialogue, il n'en reste pas moins que c'est un conservateur particulièrement offensif sur les questions d'immigration dont il est « spécialiste ». Il revendique une « *tolérance zéro* » pour l'immigration irrégulière et a fait partie des sénateurs qui ont durci le projet de loi immigration.

Si nous avons échappé à la nomination de **M<sup>me</sup> Genevard** au secrétariat à la famille, qui était une véritable provocation, elle a néanmoins hérité du secrétariat à la consommation. Cette personnalité s'est surtout fait connaître par ses prises de positions conservatrices sur les sujets sociaux ; opposée au mariage pour tous ou à la PMA, elle a également voté contre la loi interdisant les thérapies de conversion (1) et contre la constitutionnalisation du droit à l'IVG. Fin 2023, elle a en outre pris part aux négociations des Républicains sur la loi « immigration », poussant à une version très ferme. ★

(1) Ces « thérapies » s'appuient sur un postulat selon lequel l'homosexualité, la bisexualité et la transidentité sont des maladies qu'il conviendrait de guérir.

## Les cadres de mobilisation et de lutte que nous privilégions

On nous interroge souvent sur notre position vis-à-vis du Nouveau Front Populaire et sur les combats politiques que mènent ses composantes. Suite à notre position aux dernières législatives, où nous avons appelé à voter pour les candidats du NFP pour que le nombre de députés RN soit le plus bas possible, des amis, des lecteurs nous ont demandé pourquoi nous n'avons pas adhéré au NFP. Certains nous demandent aussi pourquoi nous n'avons pas repris la campagne pour la désignation de sa candidate au poste de premier ministre. Nous y avons répondu dans notre précédent numéro.

Ces interrogations se sont également exprimées au niveau international, du fait notamment de la portée politique et symbolique du nom même de « front populaire », en lien avec les résultats électoraux élevés réalisés par l'extrême droite.

### Nous combattons l'électoratisme

Le premier point à clarifier, c'est la nature même de ce NFP : c'est avant tout une alliance électorale qui présente des candidats aux différentes élections. Si certaines forces ou du

moins, certains responsables des partis qui le composent, parlent d'un « front » ouvert, y compris à des adhésions individuelles, le NFP, tel qu'il est aujourd'hui, se prépare avant tout pour les prochaines échéances électorales, notamment des législatives, en cas de nouvelle dissolution de l'assemblée (qui ne peut intervenir avant un an), voire des présidentielles anticipées

Nous accordons de l'importance aux échéances électorales et nous prenons nos responsabilités quand les enjeux l'imposent. Mais notre souci principal et constant est de faire de la classe ouvrière, des masses populaires, les acteurs des combats pour la satisfaction de leurs exigences et pour la transformation sociale de fond, ce qui suppose de rompre le carcan des institutions de l'Etat bourgeois, notamment de ses mécanismes de délégation qui sont aujourd'hui en crise profonde.

### La priorité pour notre parti

Comme nous l'avons encore réaffirmé à notre dernier congrès, nous donnons la priorité dans notre travail, au cœur même de la lutte de classe, au niveau national et internatio-

nal, à faire grandir la conscience de la nécessité de la rupture révolutionnaire avec le système capitaliste impérialiste.

Le congrès a approfondi l'analyse de la fascisation, le phénomène économique et politique qui s'est développé avant la séquence électorale allant des Européennes jusqu'aux législatives. Il se traduit aujourd'hui par le gouvernement très droitier de M. Barnier, le poids du RN et la violente politique austéritaire qui se dessine. Nous avons notamment dit : « *La question pour nous est d'intégrer le terme de fascisation dans la dénonciation du système (...). Autrement dit, de ne pas faire de la "lutte contre la fascisation" un combat "en soi", mais de l'intégrer dans le combat pour la rupture révolutionnaire. (...) Il y a une course de vitesse entre l'oligarchie, ses forces politiques, ses instruments de domination, toujours plus répressifs, plus agressifs et les travailleurs et les peuples qui résistent et qui se battent pour refuser de payer la crise d'un système qui ne profite qu'à une petite minorité. Du point de vue de l'oligarchie, cela se traduit par une accélération de la fascisation.*

*Du point de vue de la classe ouvrière, des masses populaires, de la jeunesse, c'est le développement des luttes, l'accumulation de forces pour résister,*

*pour imposer des reculs, pour s'organiser. Du point de vue du parti, c'est la nécessité de se renforcer sur la base de la lutte pour la rupture avec le système. »*

Le NFP n'est pas le cadre propice à ces combats, ni dans sa composition, ni dans son fonctionnement, ni du point de vue de sa base programmatique essentiellement réformiste. C'est pour cela que nous n'y avons pas adhéré.

La situation politique et sociale pousse au travail unitaire dans le cadre de collectifs, qui ciblent des questions précises, comme la défense des droits démocratiques de plus en plus menacés. Il y a aussi des collectifs qui soutiennent le combat du peuple kanak, des collectifs qui dénoncent les monopoles pollueurs, des collectifs qui dénoncent la guerre en Ukraine et le soutien militaire apporté par l'impérialisme français, sans parler des collectifs de soutien au peuple palestinien. Dans tous ces collectifs, il faut mener des batailles politiques, pour qu'ils entraînent les masses dans ces combats, sur des positions dans l'intérêt des travailleurs et des peuples. Ce sont des cadres de mobilisation et de lutte que nous privilégions. ★

### Programme économique du RN

## Plus forte que la démagogie sociale, la défense des patrons et des riches

Issu des groupuscules fascistes de la collaboration avec l'Allemagne nazie et de l'Algérie française, le Front national (FN) était encore, en 1981, un groupuscule sans grande audience. Il commence à trouver une base électorale à partir des élections municipales de 1983, dans le contexte de la crise de l'impérialisme français qui s'approfondit (ce « déclin » dont se lamentait la réaction), et des déceptions consécutives à l'arrivée au gouvernement de la gauche réformatrice. Le FN bénéficie politiquement des manœuvres de Mitterrand qui lui ouvre les médias. Aux élections législatives de 1986 (scrutin à la proportionnelle aménagée), il s'en sert pour éviter une victoire trop importante de la droite. Aiguillon qui alimente les attaques générales contre le communisme et les idées progressistes, le FN agit alors principalement comme force de pression politique et idéologique sur l'ensemble des forces politiques au service de la bourgeoisie. Les soutiens financiers qui vont lui permettre de mener à bien ses campagnes lui sont assurés par les secteurs les plus conservateurs de la bourgeoisie, la vieille noblesse catholique traditionnelle reconvertie dans les affaires, des industriels du

luxe (notamment du champagne), des généraux nostalgiques de l'OAS... Il défend un ultra-libéralisme qui estime que l'Etat doit se concentrer sur ses fonctions régaliennes (armée, police et justice), sans s'occuper de l'économie et du social.

Avec le passage de flambeau entre Jean-Marie et Marine Le Pen (2011), le FN change son discours. Pour élargir son électorat, ce programme économique est escamoté derrière une démagogie « sociale » en direction des milieux populaires durement frappés par la crise. Pour les élections de 2012, Marine Le Pen promet des budgets en hausse pour la sécurité, la justice et la défense, mais aussi pour le pouvoir d'achat. Elle parle d'augmentation du smic (via une baisse des cotisations sociales !). Pour les présidentielles de 2022, elle va jusqu'à promettre le retour aux 60 ans comme âge de départ à la retraite. Elle propose un abaissement de la TVA sur l'énergie et un taux à 0 % sur les produits de première nécessité.

En 2018, le Front national (FN) devient Rassemblement national (RN). Pour arriver à la présidence de la République et au gouvernement, il se coule dans les institutions

réactionnaires de la V<sup>e</sup> République et cherche à élargir son soutien au niveau du grand patronat. Il n'est plus question de la sortie de l'UE et de l'euro. Le vote des députés RN élus en 2022 est édifiant : défense des propriétaires bailleurs et proposition de remettre en cause la loi SRU ; défense des ménages aisés, proposition d'exonération d'impôts sur les revenus pour les créateurs d'entreprise ; parti pris pour l'agro-business et les industriels de l'agro-alimentaire ; appui aux baisses d'impôts de production et à la « simplification » des normes juridiques et environnementales imposées aux entreprises ; opposition au « zéro artificialisation nette » des sols et à l'interdiction des polluants éternels ; opposition à l'augmentation du smic et à l'indexation des salaires sur l'inflation ; proposition d'exonérer les cotisations patronales jusqu'à trois fois le smic pour soi-disant permettre aux employeurs d'augmenter les salaires ; poursuite de la stigmatisation des « assistés » en s'associant aux attaques contre les chômeurs et en appuyant les réformes de l'assurance chômage...

Dans la dernière période, celles des élections européennes, puis législatives, le RN a soigneusement mis

au placard sa proposition d'abroger la réforme des retraites adoptée en 2023 sous le gouvernement Borne. Persuadé que la victoire électorale était possible, il a déployé beaucoup d'efforts pour rassurer et convaincre le patronat dont la préoccupation principale était d'empêcher l'arrivée au gouvernement d'une coalition de la gauche réformatrice incluant La France insoumise. Pour P. Martin, nouveau président du Medef, « *le programme du Rassemblement national est dangereux pour l'économie française, la croissance et l'emploi ; celui du Nouveau Front populaire l'est tout autant, voire plus.* ». Donc : plutôt le RN qu'une coalition de gauche incluant LFI !

Dans l'immédiat, le RN applaudit aux surenchères austéritaires et sécuritaires du Premier ministre et de son gouvernement. Sa démagogie sociale plus ou moins affirmée selon ses objectifs électoraux et ses tentatives de détourner contre les migrants les colères ouvrières et populaires participent à la défense du système économique et politique de l'impérialisme français, qui est le cœur de son programme. ★

## Handicap

# Une ministre enfin, mais des moyens toujours pas

Dans la dernière période, l'intérêt populaire pour les Jeux paralympiques et le traitement médiatique soutenu qui leur a été réservé ont joué un rôle positif pour modifier les regards sur les personnes en situation de handicap. Des efforts réels ont été faits pour l'accessibilité des athlètes aux stades et dans les transports y conduisant. Mais ce devant de scène ne peut pas occulter une situation générale beaucoup moins reluisante.

La loi de 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » prévoyait l'obligation d'accessibilité dans les transports, sur les voies publiques, dans les logements, les écoles... Elle a mis en place les Maisons départementales pour les personnes handicapées (MDPH) pour simplifier les démarches administratives et faciliter l'accès au droit. Pour favoriser l'inclusion des enfants porteurs de handicap dans des écoles ordinaires ont été créés des postes d'auxiliaires de vie scolaire (AVS), devenus depuis « accompagnateurs des élèves en situation de handicap » (AESH).

Pourtant, l'accessibilité est encore

aujourd'hui loin d'être effective. Dans bien des villes, la voirie reste impraticable aux fauteuils. Peu de bus sont équipés pour permettre un accès sans l'intervention d'un agent. Dans les transports parisiens, seules 25 % des lignes, et 9 % des stations de métro sont accessibles en toute autonomie pour les personnes en fauteuil. Beaucoup d'immeubles ne sont pas équipés d'ascenseurs, ou bien ceux-ci sont trop étroits ou inatteignables parce que situés au sommet de quelques marches sans rampe d'accès. Un arrêté du 8 décembre 2014, applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2015, a « allégé » les normes d'accessibilité pour les commerces, les hôtels, les parkings et les édifices recevant du public et la loi Elan de 2019 a « assoupli » les règles d'accessibilité à respecter dans les logements.

Dans les MDPH, les délais de traitement des demandes sont extrêmement longs, avec des disparités importantes entre les différents départements : plus de 5 mois en moyenne nationale pour l'AAH - allocation aux adultes handicapés (plus de 11 mois en Martinique !) (1). Que ce soit pour les adultes ou pour les enfants, les décisions de placement en institutions spécialisées ou d'ad-

mission en Esat (ateliers protégés) ne sont bien souvent pas suivies d'effet, faute de places. Quant à la « simplification », on en est très loin avec un formulaire à compléter de 20 pages. L'inclusion scolaire toujours évoquée se heurte aux manques criant d'AESH. Précaires et mal payées, non reconnues comme des professionnelles nécessitant une formation soutenue, elles doivent souvent se partager entre plusieurs établissements et plusieurs enfants alors qu'ils ont pourtant besoin d'un accompagnement continu et de repères stables. L'AAH, d'un montant inférieur au seuil de pauvreté, n'est toujours pas « dé-conjugalisée » ; elle ne permet pas de vivre correctement. Quant à l'AEH (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé) ou à la PCH (prestation de compensation du handicap), elles ne compensent pas les pertes de revenus des parents contraints de réduire leur activité professionnelle faute de places dans les institutions d'accueil. Et ne parlons pas de la maltraitance institutionnelle dans les foyers spécialisés où manquent personnel et moyens financiers !

La flamme olympique à peine éteinte et la parenthèse « olympique » tout

juste refermée est venu le temps des tractations nauséabondes autour de la formation d'un nouveau gouvernement. 39 ministres, ministres délégués et secrétaires d'Etat autour de Michel Barnier, mais aucun « portefeuille » pleinement dédié au handicap dans la liste annoncée le 21 septembre ! Les associations s'en sont vivement inquiété : « On nous parlait d'un héritage des jeux. Il aura vite été enterré » selon le Collectif Handicaps, ou encore : « C'est la première fois depuis plus de 40 ans que le mot handicap ne figure même pas dans l'organigramme d'un gouvernement » selon France Handicap ! Cet « oubli » a été réparé le 27 septembre, avec la nomination de Charlotte Parmentier-Lecocq comme ministre déléguée chargée des Personnes en situation de handicap. Mais avec ou sans ministre, les personnes handicapées et leurs familles ont peu à attendre de ce gouvernement qui a fait de la réduction des dépenses publiques une « exigence » prioritaire pour résorber la dette. ★

(1) Baromètre des MDPH, publié par La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

## Quand les monopoles des crèches maltraitent nos enfants

Dans un nouvel ouvrage intitulé *Les Ogres*, le journaliste Victor Castanet, qui avait dénoncé la maltraitance de nos anciens dans les Ehpad, pointe aujourd'hui la maltraitance des petits enfants dans les crèches privées.

Cette enquête dénonce les dérives de crèches qui appartiennent pour la plupart au groupe *People & Baby*. Elle a décelé une récurrence d'incidents, retrouvés dans toute la France, dans les établissements de ce groupe en particulier. Elle dénonce une logique d'expansion à marche forcée pour grossir, afin de devenir un groupe international avec 700 établissements privés et municipaux en France et 150 dans le monde entier (Chine, Cambodge, États-Unis, Canada, etc.). Leur logique de développement, tel un Monopoly géant, se base sur la quête quasi obsessionnelle du plus grand nombre de berceaux. Les investissements très coûteux pour racheter des établissements se sont faits au détriment de la qualité des soins apportés aux tout-petits. Les structures existantes ont été négligées, pour « optimiser », en créant des crèches qu'on peut qualifier de « low cost ». Cela a pu se développer

grâce à la participation de mairies qui ont remplacé les crèches municipales, plus onéreuses, par les crèches privées de ces chaînes, avec des délégations de service. Actuellement, le secteur privé représente 25 % des places en crèche. Ces sociétés se sont développées sur une triste réalité : le manque de places en crèche.

*People & Baby*, *La maison Bleue* et *les Petits Chaperons rouges*, épinglés dans le livre, ont cassé les prix pour obtenir des parts de marché. C'est ce qui a fait chuter la qualité en diminuant le nombre de salariés. Le journaliste note aussi des cas de falsification du nombre d'heures de présence des bébés pour toucher plus d'argent de la Caisse d'Allocations Familiales.

Elle se sont tournées vers les grandes entreprises. C'est ainsi que Total sera la première à signer avec *People & Baby*, et que la Mairie de Paris sera une des collaborations importantes du groupe, avec des ouvertures de crèches sous-traitées. Les affaires de ce groupe sont florissantes : le chiffre d'affaires était de 84,2 millions d'euros en 2019.

Pourtant, en 2022, un scandale médiatique a frappé *People & Baby*

après la mort d'un bébé de 11 mois dans une des crèches du groupe à Lyon. Une auxiliaire inexpérimentée et peu formée a reconnu en garde à vue avoir fait avaler du Destop (1) à une petite fille qui ne cessait de pleurer. Dans d'autres crèches du même groupe, des parents ont signalé des mauvais traitements et des équipes en sous-effectifs ; les témoignages se sont multipliés. Mais pour les tout-petits, il n'y a aucun recensement national des données des services de protection maternelle et infantile (PMI) qui permette de cerner le problème.

C'est aussi avec l'appui de personnalités politiques que ces groupes ont pu s'imposer. Dans son enquête, le journaliste dénonce des liens étroits avec la porte-parole de la Fédération française des entreprises de crèches (FFEC) et la ministre des Solidarités et de la Famille du gouvernement Borne qui avait, dans son portefeuille, le service public de la petite enfance. Il est fait état d'échanges par mails et WhatsApp assez explicites, de nature à laisser suspecter une collusion avec la lobbyiste en chef des crèches privées, qualifiée de « copine ».

A la suite de la parution de ce livre, des députés écologistes ont demandé vendredi à l'Assemblée nationale le lancement d'une procédure pour « parjure » contre Aurore Bergé, accusée de s'être entendue avec le lobby des crèches. Et de son côté, A. Bergé, après s'être murée dans le silence, a porté plainte contre le journaliste.

L'abandon de la création et de la gestion des crèches au privé est révélateur des graves conséquences du démantèlement des services publics, de la course au profit maximum au détriment de la santé et de la sécurité de nos enfants. Ces politiques, avec leur lot de compromissions et de complicités, mettent en danger les enfants comme les personnes âgées des Ehpad. Elle maltraite également les auxiliaires de puériculture qui sont chargées de la protection, du soin et de l'éveil des tout-petits. C'est la lutte et l'organisation des personnels de ces secteurs qui peuvent mettre un frein à ces dérives. ★

(1) Produit domestique particulièrement dangereux utilisé pour déboucher les canalisations.

## La psychiatrie de plus en plus en difficulté

Le nouveau premier ministre, M. Barnier, vient de déclarer la santé mentale « grande cause nationale » de l'année 2025. Les Assises de la psychiatrie de 2021 (en visioconférence !) devaient déjà marquer « un moment historique du débat national ». Trois ans plus tard, c'est encore pire. Cette notion même de santé mentale peut, de plus, servir à englober tellement d'autres sujets que la psychiatrie, qu'elle pourrait bien s'y dissoudre totalement. Alors que le nouveau gouvernement vient de nous dire qu'il faut réduire le déficit public, qui atteint 6 % du PIB, aucun miracle n'est attendu.

Entre manque de moyens, manque de personnels, criminalisation des patients, perte du sens et des pratiques, la psychiatrie subit depuis longtemps la même cure d'austérité que le reste de l'hôpital. Là aussi, le maître mot, c'est la fermeture des lits, pour s'engouffrer dans le grand virage ambulatoire et foncer dans la privatisation. La psychiatrie s'est vu appliquer les méthodes de financement identiques à celles de l'hôpital. La tarification à l'activité (T2A) s'appelle ici la T2C, pour Tarification par Compartimentation, et amène fermetures de lits et de lieux de soins publics au profit du privé lucra-

tif, qui n'entend pas s'encombrer de patients chroniques, lourds, complexes, âgés... mais préfère s'intéresser à la recherche « de pointe » : e-santé, thérapie par immersion en réalité virtuelle, plate-forme d'autothérapie... les idées ne manquent pas pour finalement prétendre soigner sans soignant !

La pédopsychiatrie est elle aussi en grande difficulté : avant la crise Covid, l'activité des CMPP (1) avait déjà augmenté de 60 % entre 1996 et 2006 et de 16 % entre 2006 et 2017. En 2022, selon la DRESS (2), 75 803 enfants de 10 ans ou plus ont été hospitalisés pour un geste auto-infligé, avec de « brutales augmentations observées chez les filles et les jeunes femmes » entre 2021 et 2022 : + 63 % chez les filles de 10 à 14 ans ; + 42 % parmi les adolescentes de 15 à 19 ans ; + 32 % de jeunes femmes âgées de 20 à 24 ans. La Cour des comptes estime que « 13 % environ des enfants et adolescents présentent au moins un trouble psychique ». Pour les prendre en charge, il ne reste plus que 597 pédopsychiatres, dont la moyenne d'âge est de 65 ans. Leur nombre est en baisse de 34 % entre 2010 et 2022. Les lits d'hospitalisation complète se faisant rares, des mineurs peuvent être hospitalisés

avec des adultes.

Le dispositif « mon soutien psy » mis en place par G. Attal en 2022, octroyant 8 séances par an remboursées à 100 %, était loin de répondre aux immenses besoins, les psychologues n'étant rémunérés que 30 € par consultation. La formule vient d'évoluer, passant à 12 séances et 50 € pour le praticien (au lieu d'investir dans les CMPP qui sont gratuits). Mais elle risque de rester encore bien insuffisante face à toutes les atteintes à la santé mentale que produit le système capitaliste : isolement, mise en compétition permanente, rentabilité obligée, normalisation, discrimination... liste non exhaustive.

La psychiatrie publique est passée de 1,1 million de personnes suivies il y a 25 ans, à 2,5 millions aujourd'hui et majoritairement en ambulatoire. 88 000 lits fermés dans ce laps de temps. 48 % des postes de praticiens titulaires sont vacants à l'hôpital. En 2024, la contrôlease générale des lieux de privation de liberté, Dominique Simonnot, alertait sur l'état « d'extrême gravité » de la psychiatrie. Les contrôleurs constataient des « atteintes aux droits des patients ». Certains mineurs se retrouvaient isolés ou sous conten-

tion « sans fondement légal » et sans « contrôle du juge ».

Alors que chaque fait divers dramatique impliquant un patient psychiatrique est utilisé pour les stigmatiser, les statistiques montrent pourtant que les malades mentaux subissent dix fois plus d'agressions qu'ils n'en commettent, comme par exemple le 13 août à Semide (Ardenne), où Fabien, 44 ans, diagnostiqué schizophrène, a été abattu par des gendarmes.

Selon la dernière enquête épidémiologique de référence, plus de 20 % des personnes incarcérées sont atteintes de troubles psychotiques. Au total, huit hommes détenus sur dix et plus de sept femmes sur dix présentent au moins un trouble psychiatrique, la grande majorité en cumulant plusieurs.

Les mobilisations des professionnels ne manquent pas depuis des années, ils et elles comptent aussi avec la population pour continuer à se battre pour une psychiatrie humaine, de proximité, assurée par le service public. ★

1. CMPP : Centre Médico-Psycho-Pédagogique pour les enfants de 0 à 20 ans.

2. DRESS : La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques.

## La protection de l'enfance en danger

Le 25 septembre, à l'appel du collectif « Les 400 000 », les professionnels de la protection de l'enfance sont descendus nombreux dans la rue pour dénoncer la situation dramatique de leur secteur. Une situation qui, au lieu de « protéger les enfants », les « met en danger ». Signe de la gravité de la crise actuelle, ce sont environ soixante-dix organisations qui se sont rassemblées à l'appel de la Convention nationale des acteurs de la protection de l'enfance (Cnape) au sein de ce nouveau collectif, en référence au nombre de jeunes concernés par une prise en charge à l'aide sociale à l'enfance (ASE) - ils sont 380 000.

« Mobilisation historique » pour nombre de manifestants car c'est en effet la première fois que l'ensemble des professionnels de la protection de l'enfance - éducateur.trice.s spécialisé.e.s, chefs de service, psychologues, directeurs de foyers de l'enfance... - se retrouvaient au coude à coude dans la rue pour alerter sur l'état de « délabrement inédit » du secteur et exiger des pouvoirs publics « des mesures concrètes et urgentes pour assurer une protection digne et équitable pour tous les enfants ». « Nous partageons tous

un diagnostic commun, celui que nous ne sommes plus en mesure de répondre aux besoins croissants des enfants suivis en protection de l'enfance », résume Pierre-Alain Sarthou, le directeur général de la Cnape. Et d'évoquer pêle-mêle « la pénurie de professionnels », la non-exécution des mesures judiciaires ordonnées par des juges des enfants « chargés chacun de 350 à 400 dossiers », ainsi que le défaut d'application des lois sur la protection de l'enfance, en particulier ce qui touche au suivi des jeunes majeurs, très aléatoire malgré une obligation formulée dans une loi de 2022.

Aujourd'hui, la plupart des structures d'accueil fonctionnent avec du personnel intérimaire du fait d'un turn-over très important. Nombreux sont les jeunes diplômé.e.s qui quittent ce métier après quelques années, refusant de l'exercer dans des conditions de travail dégradées, sans moyens, pour des salaires de misère. Un métier difficile, déconsidéré, avec très souvent un sentiment de perte de sens doublé d'un sentiment de culpabilité, les éducateurs étant souvent rendus responsables des échecs de la prise en charge des mineurs. A cela il faut ajouter, comme le

dénonce une éducatrice spécialisée, « l'impact de la dégradation terrible de la psychiatrie » sur les enfants et les familles qu'elle accompagne, « de plus en plus nombreux à avoir des problèmes psychiatriques lourds, ce qui nous met en grande difficulté dans nos accompagnements ».

Pour les 10 000 agents de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), c'était la quatrième journée d'action et de grève depuis le 16 août pour dénoncer une dégradation sans précédent, conséquence de décennies de coupes dans les budgets sociaux : 3 000 enfants à la rue à quelques jours de la rentrée, 3 350 sur liste d'attente de leur mesure de placement, 8 000 jeunes, anciens enfants placés, sans domicile fixe et 10 000 jeunes abandonnés à leur sort malgré la loi. Et comme si ce n'était pas encore suffisant, la direction nationale de la PJJ annonçait, le 21 juillet, la suppression de plusieurs centaines d'emplois d'éducateur.rices, psychologues et assistant.es sociaux.ales, essentiellement des non-renouvellements de contrats de contractuels et d'intérimaires. Le 1<sup>er</sup> octobre, ils étaient de nouveau nombreux dans la rue. Les professionnels du secteur s'inquiètent des priorités du nou-

veau gouvernement Barnier. Exit le « ministère de l'enfance et de la famille ». La nomination d'Agnès Canayer comme ministre déléguée « à la famille et à la petite enfance » laisse présager un recentrage du ministère sur les seuls enfants de moins de trois ans et une poursuite des coupes budgétaires pour la protection de l'enfance.

Les revendications du collectif « Les 400 000 » s'articulent autour de quatre urgences : mettre fin aux listes d'attente, avec la mise en œuvre sans délai excessif des mesures ordonnées par les juges ; réinvestir dans le soutien aux familles en difficulté, pour prévenir la maltraitance et éviter des mesures de protection plus radicales ; accompagner les jeunes majeurs qui sortent de l'aide sociale à l'enfance afin qu'ils s'intègrent mieux dans la société ; enfin, reconnaître et remédier au déclassé des travailleurs sociaux, ce qui passe par améliorer leurs conditions de travail, recruter du personnel et... augmenter leurs salaires.

Des exigences nécessaires et justes que nous ne pouvons que soutenir. ★

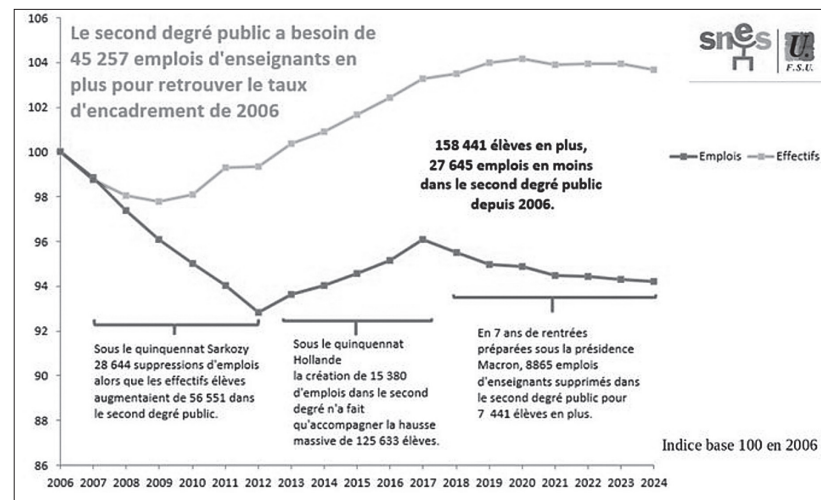
# La mobilisation du 1<sup>er</sup> octobre dans l'éducation nationale

Le 1<sup>er</sup> octobre, les enseignants et l'ensemble des personnels de l'éducation (AESH, AED, CPE, etc.) étaient appelés à se mobiliser dans le cadre d'une mobilisation interprofessionnelle public/privé. Parmi les revendications principales figuraient l'abrogation de la réforme des retraites et l'augmentation des salaires. Plus spécifiquement dans l'éducation, les revendications portaient sur le recrutement massif de personnels et l'abandon du « choc des savoirs », un ensemble de mesures portées à l'époque par Gabriel Attal, éphémère ministre de l'éducation nationale de juin 2023 à janvier 2024. La mise en place chaotique, et contre l'avis des enseignants, des « groupes de niveaux » avait cristallisé une forte opposition de la part du monde éducatif. Résultat : Nicole Belloubet, autre ministre éphémère, avait du lâcher du lest et concéder une certaine souplesse dans la mise en place du dispositif. Résultat : à la rentrée, deux tiers des établissements n'appliquaient pas le dispositif tel qu'imaginé par Gabriel Attal.

La pénurie d'enseignants, notamment dans les matières cruciales que sont le Français et les Mathématiques, rendait de toute façon impossible l'application des groupes de niveaux. La crise des vocations est illustrée par deux chiffres :

- 3200 postes non pourvus aux concours de recrutement de 2024. Ils s'ajoutent aux milliers de postes non pourvus lors des sessions 2022 et 2023 et aux suppressions de postes (plus de 8 000 dans les collèges et lycées) réalisées durant les années

Macron. Il faudrait des dizaines de milliers de création de postes pour retrouver le taux d'encadrement de 2006 (voir graphique).



- une hausse vertigineuse de 700% des démissions d'enseignants entre 2008 et 2021 (selon un rapport du Sénat). Ce qui était exceptionnel auparavant devient banal et traduit un malaise grandissant dans la profession.

Conséquence de ces pénuries, les rectorats continuent de maltraiter leurs personnels remplaçants, qu'ils soient titulaires ou contractuels. Ils n'hésitent pas à les envoyer faire des remplacements loin de chez eux, sur plusieurs établissements. Comble du ridicule, ils préfèrent parfois ne pas leur donner des affectations en début d'année, pour les garder « sous le coude » pour faire des remplacements de courtes durées en cours d'année scolaire. On a même pu voir des annonces passer à France travail recherchant des enseignants sur des

postes qui auraient très bien pu être pourvus par ces personnels ! Et pendant ce temps, les élèves perdent des heures de cours du fait d'un

fonctionnement kafkaïen. Mais le pire est encore à venir. Avec la baisse du nombre d'élèves, des informations commencent à circuler sur de nombreuses suppressions de postes et de fermetures de classe dans les années à venir. Qu'importe la pénurie d'enseignants et les classes surchargées, le logiciel néolibéral poursuit sa destruction méthodique de l'école publique. La colère est donc présente et les motifs de se mobiliser ne manquent pas. Pourtant, la mobilisation a été en demi-teinte ce 1<sup>er</sup> octobre. Le ministère n'a comptabilisé que 6 % de grévistes dans l'éducation. Même si ces chiffres sont largement minorés, il n'en demeure pas moins que la mobilisation n'a pas été aussi importante qu'escomptée. Il est vrai que le contexte morose et anxio-

gène du moment n'a pas aidé à la mobilisation. L'information a parfois eu du mal à passer et le travail de terrain pour convaincre les collègues a été difficile à mettre en place. Néanmoins, on a pu voir de nombreux enseignants et jeunes dans les cortèges lors des manifestations et rassemblements ce 1<sup>er</sup> octobre. En région parisienne, plusieurs établissements (lycées) étaient bloqués par leurs élèves, d'autres, perturbés dans leur fonctionnement (pas de vie scolaire, de cantine ou de bus) notamment dans les Landes. Localement, certains « bastions » syndicaux ont vu des taux de grévistes importants, de l'ordre de 50 %.

Dans tous les cas, la mobilisation va se poursuivre car la situation de l'éducation nationale ne va pas s'améliorer dans un futur proche. La rigueur budgétaire va forcément impacter les budgets de fonctionnement de l'école et amoindrir ses capacités de recrutement. La nomination d'une totale néophyte et fidèle macroniste, Anne Genetet, présage d'une continuation de la politique en matière d'éducation : expérimentation de l'uniforme, SNU, maintien du « choc des savoirs », refus d'une revalorisation digne, division des personnels avec le Pacte enseignant, etc. Autant de motifs pour continuer la lutte et poursuivre le combat pour une école publique qui dispose enfin des moyens à la hauteur des besoins. Une école gratuite et ouverte aux enfants des classes populaires, qui refuse de sélectionner et de trier en fonction de l'origine sociale. ★

## Enseignement supérieur et recherche

### Patrick Hetzel : un ministre réactionnaire aux accents complotistes

La nomination de Patrick Hetzel confirme, s'il en était besoin, le caractère particulièrement réactionnaire du gouvernement Barnier, au mépris total du rejet de l'extrême droite et de ses idées exprimées par les électeurs lors du deuxième tour des législatives. Cet homme politique, professeur en science du management, s'est déjà illustré à des postes clés de ce même ministère sous la direction de Valérie Pécresse, alors ministre du gouvernement Filion/Sarkozy. À ce titre, il a été un promoteur zélé de la loi LRU (libertés et responsabilités des Universités), un des principaux piliers de la casse du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) depuis le début des années 2000. Il aura dans les mois qui viennent la charge de faire passer aux Universités et aux organismes de recherche la cure d'austérité déjà bien entamée au sortir de la pandémie de Covid-19 et qui devrait s'aggraver dans les mois

qui viennent si l'on en croit les annonces budgétaires récentes de Barnier. Il devra également poursuivre la casse des organismes de recherches tels que le CNRS, dans le but d'engager le transfert de ses personnels vers les Universités, comme voulu par Macron et les milieux économiques. L'objectif est d'accentuer la politique de site de l'ESR basée sur l'émergence de grandes Universités régionales de plus en plus soumises aux intérêts économiques locaux, détricotant ainsi le maillage national de l'ESR et remettant par ailleurs en cause les statuts de ses personnels. Patrick Hetzel est par ailleurs un protestant traditionaliste qui s'est par le passé distingué par des positions réactionnaires sur le mariage pour tous, l'accès à la PMA pour les couples de femmes, etc. Il est également connu pour avoir pris des positions quasi complotistes, que ce soit pendant la pandémie de Covid-19 en promouvant activement l'Hydroxy-

chloroquine alors qu'il est professeur de management, ou en soutenant les campagnes de dénigrement de la communauté universitaire (notamment en sciences humaines) en faisant partie des principaux promoteurs (au même titre que la ministre de l'époque, Frédérique Vidal) de la notion « d'islamo-gauchisme » dont le caractère arbitraire et diffamateur a depuis été démontré.

La nomination d'un tel ministre est donc un message fort envoyé aux acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, que l'on peut sans exagérer qualifier de provocation tant il est à l'opposé des combats progressistes engagés dans ce milieu au cours des dernières années. Il est sans surprise, et au même titre que le premier ministre Michel Barnier, un fervent soutien de l'Etat d'Israël et de sa politique génocidaire. A ce titre, il est à craindre qu'il cherche à museler les mouvements auxquels participent universitaires et étudiants en faveur

du peuple Palestinien déjà largement réprimé, criminalisé et diffamé par le gouvernement précédent et les politiques de plus en plus sécuritaires en vigueur dans les universités. Les mobilisations des milieux universitaires et étudiants contre les politiques d'austérité ou sur d'autres sujets importants de société, tels les récentes lois immigration et leur caractère raciste, seront également à n'en pas douter la cible du nouveau ministre. Cette politique n'est pas en rupture mais en complète continuité, venant simplement aggraver les politiques répressives et austéritaires engagées par les gouvernements précédents.

Face à ces attaques de plus en plus réactionnaires les communautés universitaires et étudiantes devront faire preuve d'encore plus de détermination et de solidarité pour faire entendre leurs voix et gagner sur leurs revendications. ★

## Une rentrée sociale particulière

Le 1<sup>er</sup> octobre, jour où le nouveau premier ministre M. Barnier montait à la tribune de l'Assemblée pour prononcer son discours de politique générale, les organisations syndicales CGT, Solidaires, FSU et les organisations de jeunesse appelaient les travailleurs à participer aux quelque 190 manifestations programmées dans différentes villes du pays, pour les salaires et les pensions, l'abandon de la réforme des retraites, l'abrogation de la réforme des retraites et le financement des services publics.

Ces manifestations ont été dans l'ensemble relativement modestes.

Une des raisons, c'est qu'à l'issue d'une séquence politique particulièrement intense et éprouvante, il y a pour beaucoup de travailleurs le besoin de « souffler », mais aussi une certaine expectative : qu'allait annoncer ce premier ministre, même si c'était sans illusions. Son discours terminé, c'est le chiffre de 60 milliards d'économies budgétaires qui a été précisé, justifié par le poids de la dette. C'est-à-dire pour alimenter – via le remboursement des intérêts – les marchés financiers et les banques. De ce point de vue, la programmation des manifestations du 1<sup>er</sup> octobre

bien en amont était politiquement importante. Il fallait occuper la rue au moment où M. Barnier montait à la tribune.

Ceci dit, dans nombre de secteurs, les travailleurs.euses n'ont pas attendu, qui la date du 1<sup>er</sup> octobre ou la nomination du nouveau premier ministre pour s'engager, y compris dans la grève, pour défendre leurs exigences en termes de salaire, de conditions de travail ou/et d'emplois.

Le vendredi 13 septembre, c'étaient les ouvriers des différents sites d'ArcelorMittal en France mais aussi au niveau international qui étaient appelés à se mobiliser contre la dégradation de leurs conditions de travail à l'appel d'IndustriAll (regroupement des fédérations internationales de la métallurgie, de la chimie, des mines, de l'énergie, du textile, de l'habillement et du cuir) et de la CGT. Entre 2012 et 2023, 314 ouvriers sont morts dans les mines et aciéries d'Arcelor, notamment au Kazakhstan (51 morts en 2023). A cela s'ajoute les menaces qui pèsent sur le site de Dunkerque que la direction met en concurrence avec celui de Gand en Belgique dans le cadre du programme de dé-carbonisation de la production. ArcelorMittal a déjà touché 850 000

euros de la part du gouvernement français pour Dunkerque ?!

Dans l'Isère, à Pont-de-Claix, les ouvriers de Vencorex, à l'appel de l'intersyndicale (CGT, CFDT, CFE-CGC) et tout particulièrement de la fédération CGT de la chimie, ont manifesté en masse le 1<sup>er</sup> octobre contre la menace de fermeture de leur usine, détenue par un groupe thaïlandais (fort d'un chiffre d'affaires de plusieurs milliards d'euros), suite à son placement en redressement judiciaire. L'usine produit des isocyanates (composés chimiques) qui sont utilisés pour fabriquer des polyuréthanes (matériaux synthétiques) et d'autres produits industriels. Des délégations des travailleurs, notamment des autres usines chimiques du secteur (Solvay, Air liquide, Suez, Arkema...) mais aussi des Bouches-du-Rhône, étaient à leurs côtés. 500 salariés sont directement menacés de licenciement sans compter tous les emplois induits.

Quelques jours auparavant à Strasbourg (voir l'article), de très nombreux militants syndicaux de différentes entreprises de la région avaient tenu à manifester avec les ouvriers de l'usine de Dumarey en lutte contre un plan de 248 licen-

ciements (qui vient d'être confirmé). Juste retour vis-à-vis du syndicat CGT de l'entreprise qui a toujours été aux côtés de ceux qui se battent.

A une toute autre échelle, il y a ces employés de l'entreprise de nettoyage OMS énergie de l'Université Paris Dauphine qui, avec le soutien concret de la CGT de l'université, viennent après 6 jours de grève, d'obliger leur direction à revenir sur dix licenciements programmés. Idem pour ces femmes de chambre et salariés plongeurs de l'hôtel Campanile de Gennevilliers, en grève contre le licenciement abusif d'une de leur collègue et pour l'augmentation de leurs salaires.

Petite entreprise ou grands groupes, dans leurs luttes pour faire avancer leurs revendications, les travailleurs doivent plus que jamais pouvoir compter sur le soutien des autres salariés, même de façon limitée. C'est une question qu'il faut mettre à l'ordre du jour des commissions exécutives des syndicats, des unions locales, des unions départementales... C'est une question de rapport de force, de classe. ★

## POULAIN : défendre nos intérêts de classe !

Non aux licenciements ! Les travailleuses et les travailleurs de Poulain à Blois (41) ont posé leur revendication face à la direction du groupe Carambar and Co et le fonds d'investissement Eurazeo.

Le 13 juin, la mobilisation des salariés devant l'usine, organisée et soutenue par la CGT du Loir-et-Cher, et composée de plus d'une vingtaine de syndicats CGT et deux cent travailleuses et travailleurs anciens salariés et/ou parents de salariés et sous-traitants de Poulain a imposé un rapport de force : les travailleurs ne veulent pas mourir avec Poulain !

La solidarité ouvrière exprimée le 13, a permis de rassembler le 15 juin, sous la pluie, plus de 500 personnes dans les rues de Blois pour dénoncer l'opération financière d'Eurazeo sur le dos des salariés et de leurs familles. Dès le début de la manifestation, les élus locaux de tous bords voulaient prendre place en début de cortège. Ils ont défilé en queue de la manifestation et la CGT a expulsé physiquement et en douceur les élus RN du cortège. Pas question que l'extrême droite prospère sur la lutte des travailleurs de Poulain !

Les représentants syndicaux de la CFDT, de FO, et de la CFE-CGC ont

été obligés de s'aligner sur l'exigence des ouvriers de ne pas mourir avec Poulain, comme de refuser d'être accompagnés docilement vers France Travail. Et ils ont décidé de laisser les stocks s'épuiser petit à petit en réduisant drastiquement leur productivité au travail.

Le syndicat CGT a mis en place une caisse de solidarité et de grève alimentée par la solidarité des syndicats et de la population via la vente de maillots « Poulain en LUTTE » « NON aux Licenciements ». La solidarité de la population à l'organisation de la lutte pour faire payer Eurazeo s'organise et se développe sur les réseaux sociaux.

Face aux difficultés de l'entreprise à honorer ses contrats et son engagement à reprendre sa recherche d'un repreneur, face à l'organisation de la lutte, la direction a informé les représentants du personnel d'une proposition de reprise de l'usine et de l'ensemble des salariés par le groupe Andros.

Dans la foulée, Carambar demande aux salariés d'intensifier le travail jusqu'à remettre en place les équipes successives, entraînant la colère des salariés contre les « managers » de Poulain. Alors qu'on leur dit que

leur travail n'est pas rentable pour l'actionnaire, que l'activité de l'entreprise est insuffisante pour maintenir leur emploi, on leur demande aujourd'hui de redoubler d'efforts pour préserver les profits d'un patron qui les met dehors ?!

Les élus, et tout particulièrement les syndicalistes CGT, ont rejeté ce chantage et rétorquent à la direction de Carambar qu'elle devra payer pour ce qu'elle impose aux travailleurs. Cette position, de plus en plus partagée par les salariés, a contraint la direction à accélérer la présentation de l'offre de reprise du Groupe Andros et à proposer des primes d'objectifs de 400 à 800 € par mois et une prime générale de 3000 € pour compenser cette intensification du travail.

Aujourd'hui, l'offre de reprise est connue, elle émane effectivement du groupe Andros, un mastodonte de l'agroalimentaire qui a réalisé plus de 3,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2023 et possède entre autres les marques Bonne Maman et Mamie Nova, Saint-Michel...

Le groupe est composé de filiales qui conservent leur propre organisation tout en respectant la politique du groupe. Une organisation pratique quand le groupe décide de se débar-

asser d'une usine moins rentable comme il l'a déjà fait par le passé en fermant l'usine de Rozet-Saint-Albin (02) et supprimer 176 emplois, ou pour sous-payer les travailleurs en lutte de Novadis (27), une entreprise de logistique, en se cachant derrière la filiale de logistique.

Andros reprend l'usine Poulain et les salariés dans le cadre du transfert obligatoire des contrats en cours mais ne reprend pas la marque Poulain. Par contre, Andros poursuivra, en sous-traitance de Carambar, la fabrication de chocolat Poulain pendant 18 à 36 mois. Le groupe Carambar and Co et son propriétaire conservent la marque.

Aujourd'hui, l'heure est à l'expertise de l'offre proposée par Andros pour obtenir des garanties sur l'emploi, les salaires et les conditions de travail au-delà du contrat de sous-traitance. La marque Poulain/Blois disparaîtra. Andros n'a pas sauvé Poulain et, en rachetant l'usine, cherche avant tout à développer ses profits.

La solidarité ouvrière s'est renforcée chez les travailleurs de Poulain et autour d'eux ; ils sont bien décidés à s'organiser et à poursuivre la lutte pour leurs intérêts de classe. ! ★



Strasbourg

## Les travailleurs de Dumarey réclament 100 000 €

Il n'y a pas si longtemps, en 2010, près de 1 200 salariés travaillaient pour GM sur le site de Strasbourg Port-du-Rhin. En 2013, GM cède l'usine à Punch Métal Industries (groupe belge contrôlé par Guido Dumarey, spécialisé dans la fabrication de pièces de métal dans différents secteurs). Cette vente est plébiscitée par les pouvoirs publics (maire de Strasbourg, C. Trautmann, ADIRA, jusqu'à Bercy qui invite à une discussion entre les groupes) et reçoit des subventions publiques.

Punch-Dumarey se tourne vers la boîte de vitesse 8HP, technologie innovante mise au point et utilisée par la multinationale allemande, ZH. La commercialisation de la 2<sup>e</sup> génération de boîtes de vitesse commence en 2014.

Punch Dumarey va consacrer 80 % de sa production à la « 8HP » pour ZH. Pour optimiser ses profits, Punch Dumarey rachète en 2014 l'usine de Wisches (67) au groupe Steelcase qui délocalise sa production de cloisons et bureaux. En mai 2019, Punch annonce un plan social qui va aboutir à l'abandon de la production de l'usine de Wisches, 47 licenciements sur 52 (seul le service après-vente va continuer). Sur Strasbourg aussi, les plans de suppression de postes se succèdent

réduisant le nombre de salariés en 2024 à 600 CDI et environ 200 intérimaires.

Début 2024, ZH annonce l'arrêt de la sous-traitance des boîtes de vitesse chez Dumarey et chez d'autres équipementiers. Été 2024, les contrats intérimaires ne sont pas renouvelés. Septembre 2024, un PSE avec 249 suppressions d'emplois au Port-du-Rhin est annoncé en CSE.

La CGT est mobilisée et lance un mouvement de grève début juillet. Une intersyndicale se met en place (CGT-CFDT) pour appeler à une manifestation de soutien le 28 septembre. Malgré les doutes et l'inquiétude pour leur avenir, les travailleurs et syndicats ont posé là un acte important, un appel à la solidarité de classe avec ceux qui se battent.

La manifestation est un succès. Plus de 600 personnes présentes. Le secteur automobile est représenté par des militants de Stellantis-PSA Mulhouse, de Novares d'Ostwald (face à un PSE pour les 122 salariés, ce qui entraîne la fermeture). Tous les militants combattifs de la région sont présents. Le 1<sup>er</sup> octobre, les « Dumarey » sont à nouveau dans la rue pour la manifestation nationale de rentrée. Un succès également avec plus de 1 200 personnes.

### Témoignage d'un militant CGT de Dumarey

« La lutte n'est pas toujours facile. Nous rassemblons la colère des salariés un peu au jour le jour. Après la manif du 28 septembre, la CGT a été la seule à appeler à un débrayage à la demande des ouvrières et ouvriers. 50 salariés ont fait avec nous une « tournée » dans les ateliers pendant 2 heures. Nous prévoyons d'autres actions. Nous devons poursuivre, nous n'avons pas le choix.

Le PSE annoncé le 30 septembre prévoit la suppression de 248 postes de travail. 248 et pas 250 qui est un « seuil » pour les modalités d'un PSE ; au-delà, le patron aurait d'autres contraintes. 100 salariés de production sont concernés (assembleurs-usineurs par exemple), soit 50 % dans la production et 50 % dans les services support d'atelier et de bureau. Le patron veut y aller en douceur (départs volontaires, reconversions, départs en retraite et pré-retraite) et de manière morcelée. Il y aura, à notre avis, une deuxième vague, car le secteur est en crise, les travailleurs n'ont plus les moyens d'acheter de voitures, leur pouvoir d'achat est en perte constante. Les

ventes d'automobiles chutent.

Nous suivons aussi ce qui se passe dans le secteur, comme la lutte de l'équipementier M.A. France, sous-traitant de Stellantis, qui supprime 480 emplois en région parisienne. La lutte de Novares Ostwald, plasturgie et sous-traitant également pour Stellantis, dont 122 emplois sont sur la sellette.

Notre revendication est simple : 60 millions pour tous les salariés, c'est 100 000 € pour chacun, ceux qui vont partir par ce plan quelle que soit la modalité, et aussi ceux qui risquent de partir dans un autre plan. Personne ne doit partir avec un coup de pied au cul. »

La détermination des « Dumarey » et leur lutte ont déjà porté des fruits : le patron a annulé la procédure de sauvegarde de l'entreprise ; Dumarey et ZF se sont mis d'accord pour un fonds de garantie de 60 millions pour les mesures sociales. La lutte doit maintenant se poursuivre pour garantir que ce fonds revienne vraiment aux travailleurs qui perdent leur emploi.

Rendez-vous est donné pour le salon de l'automobile, le 17 octobre à Paris. ★

### Hôtel Campanile

## Des femmes de chambre en lutte pour les salaires et la dignité

On les entend de loin, et on aperçoit les drapeaux de la CGT HPE qui flottent au vent le long des deux hôtels Campanile et Première Classe à l'entrée de Suresnes : les femmes de chambre sont en grève depuis le 19 août. Avec énergie, jour après jour, sur le piquet de grève devant l'entrée des deux hôtels, elles font un raffut, avec musique rythmée et divers instruments qui envoient le son jusqu'aux chambres et aux bureaux de la direction.

Elles sont très en colère, et le licenciement de l'une d'entre elles a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Cette salariée, partie en congé au pays, a perdu ses papiers (en règle), ce qui l'a fait rentrer avec quelques jours de retard. Bien que prévenue, la direction a « remercié » son employée depuis plus de dix ans. Le sentiment d'injustice a mis le feu aux poudres, car ces femmes demandent le respect et la fin des brimades et du harcèlement qu'elles vivent au quotidien. Et pour compléter, elles revendiquent des augmentations d'un salaire d'autant plus maigre qu'elles sont employées à temps partiel. « J'ai mal au dos, il faut payer ! » clament-elles avec force. Elles veulent une hausse des salaires qui prenne en compte la

pénibilité de leur travail comme l'augmentation du coup de la vie, et l'arrêt de la répression managériale. Ces 14 grévistes, ce sont les femmes de chambre et 3 salariés hommes en charge du travail le plus dur dans l'hôtel : l'entretien des chambres et la cuisine. Ce travail est essentiel pour le fonctionnement de l'hôtel, et ils et elles l'ont assuré notamment pendant les J.O., où l'hôtel logeait des gendarmes (chambres payées au prix fort par l'Etat). A l'heure actuelle, l'établissement emploie des intérimaires, ce qui lui permet de poursuivre son activité ; les grévistes se pose la question : sur quels postes en plein mouvement social ?

Deux rassemblements de soutien ont été organisés par la CGT HPE. Des employées syndiquées d'autres hôtels du même groupe sont venues manifester leur solidarité sur place, le 27 août, puis devant le siège de l'entreprise à la Défense, le 12 septembre. Elles ont aussi fait une intervention à la Fête de l'Humanité, devant le stand de Femmes Égalité, et elles ont récolté une somme importante en peu de temps, leur grève suscitant une vive solidarité.

Leur détermination, avec l'appui de l'UD CGT 92 et l'envoi d'un courrier de l'inspection du travail, a permis



Femmes de chambre de l'hôtel Campanile en grève depuis le 19 août

de faire bouger la direction. Elle a enfin engagé les premières négociations le lundi 27 septembre, après plus d'un mois de grève. Pour l'instant, la direction n'a pas apporté de réponses satisfaisantes, ne proposant que de maigres primes, alors qu'elle reconnaît un chiffre d'affaires gonflé par les J.O. La discussion est désormais ouverte, la lutte continue avec détermination, et l'établissement va devoir apporter une réponse au conflit. La solidarité s'organise. Femmes Égalité s'est impliquée depuis le début du mouvement dans

la popularisation et l'aide militante concrète sur place. Notre Parti est venu également plusieurs fois aux rassemblements et sur le piquet, contribuant au soutien financier, très important pour une lutte qui dure. Une cagnotte est en ligne pour y contribuer :

<https://www.papayoux.com/fr/cagnotte/ greve-femmes-de-chambre-campanile-suresnes>

Solidarité avec les grévistes ! ★

Correspondance  
Cellule Commune de Paris

## ADMR 41

## Conférence de presse en prélude au procès pour travail dissimulé

Le 26 septembre dernier, le syndicat CGT ADMR 41, l'Union Locale de Blois et l'Union Départementale CGT du Loir-et-Cher organisaient une conférence de presse afin de présenter le procès pénal fixé au 1<sup>er</sup> octobre contre la Fédération Aides à Domicile en Milieu Rural 41 et plusieurs associations employeuses pour travail dissimulé par dissimulation d'emploi salarié.

Plusieurs médias locaux et nationaux (*la Nouvelle République*, *Blois capitale*, le correspondant pigiste de *Médiapart* et du *Monde*, *La Forge*) ayant suivi la lutte des Aides à domicile et auxiliaires de vie du Loir-et-Cher pendant la période du Covid et leur grève de plus de trois mois en 2021, étaient présents.

Dès 2018, des Aides à domicile employées par l'association ADMR ont demandé le soutien de la CGT. Les éléments apportés par les travailleuses ont permis alors de constater que les dispositions de la convention collective n'étaient pas respectées, que les Aides à domicile sont sous-payées et que de nombreuses heures de trajet ne sont pas payées. Les Aides à domicile ont constitué leur syndicat CGT et l'Union départementale a saisi l'inspection du travail. L'enquête a duré plusieurs années

et a permis de constater que les heures de trajet entre les bénéficiaires n'étaient pas comptabilisées au temps réel mais sur la base d'un forfait calculé à partir... d'un logiciel minorant systématiquement le temps de travail effectif.

Les inspecteurs du travail ont fait part de leurs constats aux associations employeuses et à la Fédération patronale. Devant la fin de non-recevoir opposée par l'ADMR 41 aux demandes de régularisation notifiées par les inspecteurs du travail, ceux-ci ont relevé et transmis des procès-verbaux à la Procureure de la république.

L'enquête judiciaire engagée par le parquet a confirmé les constats de l'inspection du travail et la procureure a décidé de poursuivre les infractions devant la chambre correctionnelle du tribunal judiciaire afin d'obtenir la condamnation de la Fédération ADMR 41 pour complicité d'exercice d'un travail dissimulé par dissimulation d'emploi salarié, pour avoir donné l'instruction aux associations de prendre en compte le calcul frauduleux du temps de travail réalisé à partir des injonctions données par la Fédération.

Les associations sont poursuivies pour emploi dissimulé en raison de la

mention sur les bulletins de paie d'un nombre d'heures de travail inférieur à celui réellement effectué et s'être soustraites intentionnellement aux déclarations de salaires auprès de l'URSSAF.

Il s'agit des infractions de travail illégal, anciennement dénommé travail clandestin, les plus lourdement sanctionnées par le code du travail. Les heures de trajet pendant lesquelles les salariées sont à la disposition de l'employeur et qui sont dissimulées peuvent aller de 100 à 150 heures par an et par salariée concernée soit de 1 200 à 1 400 € dissimulés, les associations occupant plus de 700 aides à domicile dans le département. Les droits socialisés des salariés sont minorés d'autant (retraite, indemnités maladie, chômage etc...).

Depuis la création du syndicat, les Aides à domicile se battent pour être payées et pouvoir vivre de leur travail mais également pour que le droit du travail leur soit appliqué comme pour les autres salariées.

Or, malgré sa solide trésorerie, la direction de l'ADMR décide de ne payer que le temps d'intervention financé par le Conseil Départemental alors que l'amplitude journalière peut aller jusqu'à 13 heures par jour

avec des temps de déplacement qui explosent.

La procédure judiciaire en cours est donc importante et totalement inédite puisque la « société » représentée par la procureure de la république demande la condamnation pénale de l'ADMR, qui va devoir s'expliquer.

C'est avec fierté et poings levés que les Aides à domicile avec leurs représentantes syndicales CGT ont monté les marches du palais de justice soutenues et applaudies par une centaine de manifestants au son de *Debout les Femmes* !

En dépit du report de l'audience au 1<sup>er</sup> avril 2025, la décision judiciaire aura une portée nationale vu que ce mode de calcul frauduleux du temps de travail est appliqué dans d'autres départements et dans de nombreuses associations et entreprises de l'aide à domicile.

C'est pourquoi les organisations syndicales CGT du Loir-et-Cher et nationale (Syndicat, UL, UD, Fédération) se sont constituées partie civile dans cette affaire aux côtés des Aides à domicile présentes à l'audience et celles plus nombreuses à vouloir se battre pour leurs droits. ★

Correspondance

## La solidarité avec la Palestine, terrain de mobilisation et de politisation de la jeunesse

L'horreur des massacres, l'ampleur du génocide en cours, la violence de l'occupation et de la colonisation, l'impunité dont bénéficie l'État d'Israël, la complicité des grandes puissances, la répression du mouvement de soutien et les accusations révoltantes qui assimilent antisémitisme et antisémitisme... : tout cela contribue à la mobilisation de nombreux jeunes qui se retrouvent en même temps dans l'esprit de résistance du peuple palestinien. C'est un terrain de politisation d'une frange de la jeunesse, dans un contexte de grande confusion politique et idéologique.

Beaucoup parmi les jeunes qui se mobilisent pour la Palestine sont des jeunes issus des quartiers populaires. Nés en France de parents migrants originaires des anciennes colonies françaises, souvent discriminés du fait de leur nom, de leur quartier d'origine, de leur pratique religieuse réelle ou supposée, certains se définissent comme « racisés ». Avec une tendance à tout analyser sous le prisme de la colonisation : le racisme, les discriminations sociales, les violences policières, l'islamophobie en serait les séquelles actuelles. Certains

vont jusqu'à se définir comme des « indigènes de la république ».

C'est dans ce cadre que la Palestine est parfois présentée comme la « boussole » de toutes les résistances : anticoloniales, antiracistes, antifascistes. Ce qui conduit par exemple à associer dans les mobilisations Palestine et Kanaky : deux causes à défendre, mais deux causes différentes, même si beaucoup de monde se retrouvent dans les deux. Dans un cas, il s'agit, en effet, de dénoncer un génocide en cours, la négation des droits nationaux du peuple palestinien, ainsi que l'inaction et la complicité des États-Unis et de tous les alliés d'Israël, France comprise. Dans l'autre cas, c'est notre propre impérialisme qui est directement impliqué, avec des injustices et la répression coloniales à dénoncer, et des manœuvres politiques pour priver le peuple Kanak de son droit inaliénable à l'indépendance à combattre en construisant un mouvement de solidarité le plus large possible.

Dans le contexte politique de ces derniers mois, certains ont également voulu faire de « *la Palestine, la boussole de notre lutte antifasciste* » : « *Celles et ceux qui n'ont pas dénoncé avec force le génocide en cours en*

*Palestine et qui ne sont pas engagés aux côtés du peuple palestinien dans sa lutte de libération nationale ne sauraient être nos alliés dans la lutte contre les fascistes qui, en France, veulent nous détruire* ».

### Notre but : la rupture révolutionnaire avec le système capitaliste-impérialiste.

Ces courants politiques et idéologiques qui font le lien entre la dénonciation de toutes les formes de discrimination et d'oppression et la dénonciation du colonialisme et de l'impérialisme peuvent séduire du fait de leur radicalité qui tranche avec les hésitations et les préalables de toutes sortes que certaines forces et courants veulent imposer au mouvement : en exigeant, par exemple, avant toute chose, la condamnation du « terrorisme ».

S'il est positif et important de voir se développer la mobilisation de ces secteurs de la jeunesse, il n'est pas juste de faire du « décolonialisme » l'avant-garde d'un front révolutionnaire. Ce mouvement qui « *met l'accent sur la manière dont la colonisation a pesé sur les esprits et les affecte* » et affirme vouloir permettre « *à ceux*

*qui ont été colonisés d'essayer de se défaire de ces chaînes* » peut, dans ses extrêmes, finir par faire des combats sociaux et politiques des questions de « races » mettant en opposition ceux que la réaction appelle « français de souche » et « français de papiers ». C'est pourquoi nous ne reprenons pas ces concepts de « racisé.e.s » ou de « décolonialisme ».

Le colonialisme, le racisme sont des aspects et non l'essence du système capitaliste. L'impérialisme, c'est-à-dire le capitalisme au stade des monopoles, est un système d'exploitation, de domination et d'oppression des travailleurs et des peuples qui ne se réduit pas au colonialisme. Il est nécessaire de travailler à surmonter les divisions dans le camp de la classe ouvrière et du peuple en liant les combats contre l'exploitation, l'austérité, la réaction, la domination coloniale et les guerres impérialistes au combat contre le système capitaliste-impérialiste. Un combat dont la classe ouvrière doit être l'épine dorsale. C'est ce à quoi s'emploie notre Parti. Ce pourquoi, il appelle les jeunes qui veulent en finir avec ce système à le rejoindre. ★

## Une commission européenne toujours plus à droite

Les commissaires qui composent la Commission européenne sont proposés par les 27 Etats membres de l'UE. Suite aux élections du parlement européen de juin dernier, et conformément aux règles de l'UE, les commissaires devaient être à nouveau désignés pour 5 ans. La formation de cette commission a donné lieu à de nombreuses tractations, reflet des rapports de force au sein même de l'UE.

C'est Ursula von der Leyen qui a été reconduite présidente de cette commission pour un nouveau mandat par un vote du parlement européen, le 18 juillet dernier. Elle a donc présenté mardi 17 septembre au Parlement européen les 26 commissaires et les portefeuilles qu'elle comptait leur attribuer. Comme on peut s'en douter, ces nominations ont fait l'objet de nombreuses tractations entre les dirigeants des gouvernements des 26 et la présidente. Pour la France, cette nomination s'est faite bruyamment avec la démission de Thierry Breton, ex-commissaire au marché intérieur. En conflit avec la présidente, dont il n'a cessé de contester la gouvernance, il a confié à plusieurs micros que cette nomination avait été l'objet d'un chantage de la part d'U. Von

der Leyen ; la tête de Thierry Breton contre un portefeuille plus important, mais surtout un commissaire plus docile. Macron aurait accepté le deal en plaçant Stéphane Séjourné, – ministre des affaires étrangères démissionnaire – un fidèle parmi les fidèles, devenu « vice-président exécutif pour la Prospérité et la Stratégie industrielle ». Si, sur le papier, le portefeuille obtenu par la France est stratégique et ce poste pourrait être influent, beaucoup d'observateurs s'interrogent sur la capacité de Stéphane Séjourné à prendre des initiatives fortes sur ces sujets. Cette nomination et la manière dont elle s'est faite traduisent en réalité l'affaiblissement du poids de la France dans cette institution.

Si, lors de ces désignations, U. von der Leyen a mis en avant son souci d'aller vers la parité homme/femme, en réalité elle en a fait une arme pour choisir des commissaires moins remuants, plus dociles. Issue de la CDU allemande, U. von der Leyen a à sa main un collège de commissaires dominé par la droite – treize d'entre eux émanent du groupe de centre droit, le Parti populaire européen (PPE) auxquels elle a intégré des représentants de l'extrême

droite, l'italien Raffaele Fitto, du parti Fratelli d'Italia, vice-président exécutif, et l'autrichien Magnus Brunner, de l'ÖVP, qui gèrera la question migratoire.

Mais la nouvelle composition de la commission révèle aussi une influence grandissante des pays baltes (Estonie, Lituanie) et des pays de l'Europe orientale (Pologne), en première ligne pour que l'UE soutienne politiquement, financièrement et militairement l'Ukraine. Avec l'attribution à l'Estonienne Kaja Kallas du poste de Haute-représentante aux Affaires étrangères et au Lituanien Andrius Kubilius le nouveau portefeuille de la défense, c'est une orientation encore plus pro-Ukraine et pro-OTAN qui se dessine.

Dans son discours de présentation de la commission, sa présidente a fixé les priorités : « prospérité, sécurité et démocratie », en insistant sur l'économie qui doit être « compétitive, circulaire et décarbonée ». Cette insistance portée sur l'économie, et en particulier sur la compétitivité, est la réponse à la perte de compétitivité de l'UE dans la compétition mondiale qui fait rage. Donc, place au business, pour la décarbonation, on verra plus tard ! ★

### Rappel sur le rôle de la Commission dans le fonctionnement des institutions de l'UE

Suivant les orientations politiques établies par le Conseil européen, l'institution qui rassemble les chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres, la commission propose les actes législatifs européens (directives, règlements et décisions). Elle détient ainsi le monopole de l'initiative législative. Une fois que les textes ont été adoptés par le Conseil de l'UE (qui réunit par domaine les ministres des Vingt-Sept), et le Parlement européen (où siègent les eurodéputés) l'institution veille à ce qu'ils soient bien appliqués. Notamment par les Etats, contre lesquels elle peut agir en cas d'infraction. Elle est également chargée de représenter l'Union lors de négociations avec les pays tiers ou dans les organisations internationales (l'Organisation mondiale du commerce par exemple). Désignés pour 5 ans, les commissaires européens sont auditionnés par le parlement avant un vote sur l'ensemble de l'équipe proposée.

## Attaqué de toutes parts, le "pacte vert" européen a du plomb dans l'aile !

C'est en décembre 2019 qu'a été lancé par la commission de Bruxelles le « green deal » ou « pacte vert » pour l'Europe.

Son objectif : atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050. Doté d'un grand plan d'investissements, il devait transformer l'économie de l'UE en réorientant toute sa production agricole et industrielle. La recherche et l'innovation devaient accompagner cette mutation.

Cet automne, s'il ne sonne pas le glas de ce pacte, risque bien de voir les décisions clés qu'il contient freinées et même, pour certaines, remises en cause, voire abandonnées.

La contestation a commencé fin 2023 - début 2024 avec l'explosion de colère du monde agricole dans plusieurs pays européens. Cette colère, instrumentalisée par les tenants de l'agrobusiness, a conduit l'UE à revenir ou à mettre en pause plusieurs mesures contenues dans le plan « Farm to Fork » (De la ferme à l'assiette), notamment sur les jachères, la rotation des cultures, les normes environnementales (réduction des produits phytosanitaires).

En février 2024, ce sont les grands patrons de 70 entreprises, principalement de la chimie et de la pétrochimie, qui se sont réunis dans le port

d'Anvers (Belgique) pour contester certaines mesures du « green deal » et envoyer leurs doléances à Ursula Von der Leyen. Lors de cette réunion, ils ont adopté un texte intitulé « European industrial deal » en réponse et en opposition au « green deal » européen. Et de se plaindre de trop de règlements contraignants et de ne pas bénéficier d'assez de soutien, reprenant des arguments que l'on va retrouver dans les plaintes des industriels de l'automobile : les USA et la Chine subventionnent leur industrie, ils nous font donc une concurrence déloyale !

Cet automne, ce sont les constructeurs automobiles européens qui ont pris le relais de la charge contre les mesures du pacte vert.

Luca de Meo, directeur général de Renault mais également président de l'association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA), vient d'adresser une note à la présidente de la commission pour lui faire part de ses craintes concernant l'application de nouvelles normes sur les rejets de CO<sub>2</sub>, normes qui doivent s'appliquer en 2025, c'est-à-dire demain. Si les constructeurs ne les respectent pas, ils s'exposent à de lourdes amendes qu'ils ont déjà chiffrées à 13 milliards, rien que

pour les véhicules des particuliers. Face à la crise que connaît actuellement l'industrie automobile (voir à ce sujet les articles sur Dumaret et sur l'Allemagne dans ce journal) et notamment la stagnation des ventes des véhicules électriques, ils plaident pour un report de son application.

Et on apprend à l'occasion de sa note, qu'il existe un article, comparable à notre 49.3, qui permettrait à l'UE de différer dans l'urgence l'application d'une réglementation en court-circuitant le parlement européen ! Luca de Meo, étant donné les circonstances, propose de l'utiliser.

Si sa requête n'est pas entendue, le dirigeant français ne voit que trois solutions pour sortir de cette situation : réduire la production des véhicules thermiques, ce qui provoquerait, d'après ses calculs, la fermeture de 8 usines en Europe. C'est ce qui s'appelle le chantage à l'emploi ! Racheter des crédits carbone aux constructeurs US ou chinois, ce qui aurait pour conséquences indirectes de subventionner la concurrence... Enfin, troisième solution qu'il voit (et peut-être qu'il espère ?) : augmenter les subventions à l'achat d'un véhicule électrique !

Déjà, en septembre 2023, les industriels du secteur avait fait pression

sur la commission et obtenu que soit écarté un durcissement des normes. Ils reprennent le combat aujourd'hui dans un contexte de crise accrue de toute la filière.

On attendra la réponse de la commission à ces requêtes, même si elle fait peu de doute. Ce que l'on connaît déjà avec certitude, ce sont les résultats des élections européennes de juin qui ont renforcé le poids de la droite et de l'extrême droite au parlement alors que les écologistes sont en recul. Or, les droites européennes, y compris en Allemagne et sans parler de l'Italie, sont vent debout contre le pacte vert et notamment contre deux mesures qu'il contient : l'interdiction de vente des voitures thermiques à l'horizon 2035 et les règles sur la déforestation.

Les lobbies de l'agrobusiness, de la chimie, de l'automobile, pour ne citer que ceux-là, particulièrement puissants, ont là de sérieux relais. Ces poids lourds industriels en Europe tiennent à tout prix à maintenir leur taux de profit. Pour rester dans la course alors que la concurrence s'aiguise au niveau international, ils exigent de s'affranchir des normes et des règlements du « green deal » devenus pour eux un obstacle. ★

## Crise de surproduction dans le secteur automobile en Allemagne

Le secteur automobile est un des plus importants employeurs en Allemagne et dans le monde. Aujourd'hui, on assiste à une crise sans précédent, qui a de très nombreuses répercussions autant sur les fournisseurs que sur les sous-traitants au niveau international.

Les commandes de voitures ont drastiquement baissé ces dernières années, augmentant la surcapacité globale de l'industrie automobile qui travaillait déjà en dessous de sa capacité de production, parfois de plus de 50 %. Pour garder sa « compétitivité », le secteur a drastiquement réduit les emplois, près de 40 % dans certaines entreprises.

Aujourd'hui, certains groupes leaders, comme par exemple Volkswagen (VW), envisagent des fermetures de sites dans le monde et, pour la première fois, en Allemagne.

En Allemagne, le « dieselgate » a été un moment fatidique qui a conduit les constructeurs à investir dans le moteur électrique. Cependant, cette technologie n'est pas la panacée : pas encore au point, nécessité d'investissements très importants dans de nouveaux équipements industriels et dans la recherche développement, prix de vente des voitures élevé.

Pour conserver leur compétitivité, les groupes continuent de supprimer des emplois et ferment des sites (exemple Audi, groupe VW, qui ferme l'usine de Bruxelles (berlines électriques). Et le regard est déjà tourné vers d'autres technologies du futur (moteur à hydrogène par exemple).

La Chine représente le concurrent principal et gagne des parts de marché en Allemagne et dans le monde dans les secteurs automobile, construction de machines, chimie et électronique. VW a perdu le leadership sur le marché chinois face à des voitures plus compétitives des constructeurs chinois (comme BYD qui entre aussi sur le marché européen). Cela oblige VW à investir sur son site chinois (2,5 milliards annoncés).

Le marché de l'automobile s'écroule en Europe aussi. Les travailleurs n'ont plus autant les moyens d'acheter des voitures.

Cette crise de l'automobile a des répercussions sur l'ensemble des sous-traitants au niveau international. Zahnrad Fabrik GmbH (ZF), fournisseur mondial de technologie de transmission et de châssis, restructure ses 35 sites et annonce 14 000 suppressions d'emplois en Allemagne (sans compter les restruc-

turations au niveau international). Sous-traitants de sous-traitants sont impactés aussi (Dumarey, Novares, MA France, et de nombreux autres). Le journal *Le Monde* du 03/10/2024 cite J. Eckardt du cabinet conseil FalkenSteg, concernant le secteur automobile : « Je table sur 60 dépôts de bilan d'ampleur en 2024, contre 34 en 2023 ».

BOSCH aussi ferme des sites (Marignier (74) - 153 emplois, Mondeville (14) - 413 emplois)

En Allemagne, la situation a des répercussions sur le « modèle social ». La « Mitbestimmung » (droit de codécision) était la vitrine du modèle allemand et principalement de IG Metal dans le groupe VW. Mise en place en 1951, la loi prévoit que 50 % des sièges du conseil de surveillance d'un groupe de plus de 2 000 salariés, soient occupés par les représentants des salariés. Dans la crise actuelle, ce modèle est remis en cause, créant une brèche dans ce modèle de cogestion entre un syndicaliste réformiste et le patronat.

Dans *Arbeit und Zukunft*, nos camarades allemands dénoncent les manipulations des grands groupes face aux salariés, principalement du groupe VW. « Baisse d'éléments de

salaire, comme prime de vacances ou de Noël, augmentation drastique de la productivité, sous prétexte de pérenniser l'entreprise. Pour aboutir aujourd'hui à supprimer emplois et fermer des usines. » Et de conclure l'article : « L'enjeu pour les travailleurs est de ne pas se laisser intimider et, surtout, d'adopter la perspective d'une lutte syndicale unitaire contre les plans de suppressions d'emplois, de réductions de salaires et de précarisation. Les millions ou les milliards de subventions qui sortent des caisses de l'État ou du gouvernement fédéral ne sont pas non plus une solution efficace pour éviter ou retarder sur le long terme les plans patronaux d'augmenter la productivité. Au mieux, il pourrait y avoir un bref report qu'en fin de compte les travailleurs paieront par une augmentation des impôts. »

La crise de l'automobile en Allemagne a déjà d'importantes répercussions dans le monde et continue de susciter des réactions en chaîne. Face à la perte de millions d'emplois dans le monde, de la paupérisation grandissante, du danger de guerre pour l'appropriation des matières premières, il faut faire grandir les luttes et la solidarité de classe. ★

## Sur les Marches pour la paix du 21 septembre

Depuis 1981, l'ONU a fait du 21 septembre « la journée internationale pour la paix ». Un collectif d'organisations s'est constitué depuis plusieurs années (1) pour appeler aux « Marches pour la paix ». Ce jour-là, des manifestations, rassemblements, expositions ont lieu dans des dizaines de villes. Le texte du collectif est signé par plus de 200 organisations, dont notre parti, qui a participé aux initiatives dans plusieurs villes (voir notre site).

Dans notre intervention, lors du rassemblement à Paris, nous avons d'entrée mis en avant que : « Le combat pour la paix est aujourd'hui, plus que jamais, un combat contre les guerres impérialistes. Il faut les faire cesser, et, pour ce qui nous concerne, nous devons lutter contre la participation directe et indirecte de l'impérialisme français à ces guerres. »

Sur la guerre en Ukraine, il y a toujours des divergences de fond qui existent depuis son déclenchement, notamment sur l'appréciation de la Russie, qui, pour certains, n'est pas une puissance impérialiste. Ceci dit, l'exigence de l'arrêt des livraisons d'armes françaises à l'Ukraine est largement partagée, de même que la dénonciation de l'OTAN, des puis-

sances impérialistes liées aux USA et des menaces d'un conflit nucléaire.

Le lien est fait avec la question du poids de l'industrie de guerre, des ventes d'armes, le poids du budget de guerre... qui continue à rester prioritaire, au détriment des budgets sociaux. C'est souvent par ce biais que les syndicalistes et des structures syndicales prennent position, en l'élargissant à la dénonciation du soutien aux monopoles de l'armement gavés d'argent public, à la question des livraisons d'armes à des régimes qui mènent des guerres.

Il est important de continuer à alerter sur la militarisation de la société, notamment à travers les mécanismes d'encadrement de la jeunesse, dont une des expressions est le **Service national universel (SNU)** qui, même s'il est de plus en plus critiqué pour son « coût » trop élevé, sert à alimenter le discours sur la nécessité d'inculquer les valeurs de la « défense de la nation » dans la jeunesse. Le chef d'état-major de l'armée de terre vient de se féliciter de la remontée des résultats concernant des différentes campagnes de recrutement. De nouveaux contrats sont expérimentés, notamment en direction des jeunes femmes, de jeunes intéressés

par « le cyber, les drones, l'entretien mécanique », sans oublier l'attrait de « l'action militaire ».

La dénonciation de **la guerre menée par Israël contre le peuple palestinien** et qu'il étend au Liban a été unanime. Les menaces d'extension de cette guerre à toute la région ne peuvent être écartées. Exiger des sanctions, l'arrêt du soutien et de la coopération avec Israël dans les domaines militaires, sécuritaires, de la recherche... est un premier pas vers l'arrêt de cette guerre que de plus en plus d'organisations qualifient de génocide.

Depuis le retrait de l'armée française de plusieurs **pays d'Afrique**, l'engagement de l'impérialisme français dans la « guerre contre le terrorisme » sur le continent est passé au second plan. Ce retrait a été imposé par l'opposition grandissante des peuples à la présence militaire de l'ancienne puissance coloniale. Mais ce n'est pas la fin de la domination de l'impérialisme français. L'Afrique est l'enjeu des rivalités entre puissances impérialistes pour le contrôle et la mainmise sur ses richesses. Ce sont ces rivalités qui sont la cause des conflits et des guerres régionales, ouvertes et larvées, dans le

Sahel, au Congo, au Soudan...

Dans notre intervention au rassemblement du 21 septembre à Paris, nous avons aussi dénoncé la répression coloniale en **Kanaky**, où quelque 6 000 gendarmes, soldats et policiers ont été déployés ! Ce qui s'apparente à un véritable « corps expéditionnaire » vise à étouffer le mouvement des Kanak et de leurs alliés pour l'indépendance. Pour les dirigeants de l'impérialisme français, ce mouvement est instrumentalisé par « des puissances étrangères », notamment le régime azerbaïdjanais qui voudrait faire payer leur soutien à l'Arménie et qui serait à la main de Moscou et de la Chine... Ce type « d'argument » est systématiquement utilisé par les dirigeants de l'impérialisme français pour refuser l'indépendance des colonies. Il vise à occulter la vision de l'indépendance que les organisations indépendantistes ont développée depuis des années : celle d'une indépendance ouverte à tous ceux et celles qui sont prêts à y contribuer, pour un pays pacifique. Raison de plus pour les soutenir ! ★

1. A notre connaissance, depuis 2016.

# Zelensky présente aux USA son “plan de paix” et son “plan de victoire”

La guerre que mène Israël contre le peuple palestinien et qu’il a étendue au Liban, avec les risques de l’élargir à l’Iran, a mis temporairement la guerre en Ukraine au second plan. Leurs points communs : elles s’inscrivent dans la confrontation entre les grandes puissances impérialistes et leurs alliances respectives et redessinent les rapports de force mondiaux. L’impérialisme US est très impliqué dans les deux cas et ce sont les peuples qui sont les victimes de ces guerres, avec une différence importante, à savoir que le peuple palestinien n’a pas d’Etat, que ses droits nationaux lui sont niés et qu’il subit la colonisation de l’Etat israélien.

Comme le dit le rapport du SIPRI (1), « les impacts de la guerre en Ukraine et à Gaza sont visibles dans presque tous les aspects liés aux armements, au désarmement et à la sécurité internationale », notamment l’accroissement de la militarisation des économies, l’augmentation des ventes d’armes et l’accélération des programmes nucléaires.

Deux mois après l’incursion de l’armée ukrainienne dans la région russe de Koursk, cette guerre s’enlise, fai-

sant chaque jour de nouvelles victimes civiles et militaires, engageant toujours plus d’armes, de munitions. Côté russe, Poutine a signé le décret qui augmente de 15 % les effectifs de l’armée, qui devrait atteindre le chiffre de 1,5 million ! Les autorités militaires affirment que les conscrits ne seraient pas envoyés au front, mais ce sont bien des conscrits qui ont été tués ou capturés dans la région de Koursk. L’incursion de l’armée ukrainienne sur le territoire russe a sans conteste un effet important sur les populations russes qui voient que le régime n’a pas été capable de l’empêcher, ni de la repousser. A cela s’ajoutent les conséquences économiques de cette guerre qui se traduisent notamment par une hausse des prix et par une part accrue de la richesse consacrée à l’armement. Le contrôle policier de la population se renforce à travers notamment la chasse aux « saboteurs », aux « traîtres » et autres déserteurs, sur fond de propagande intense sur les ennemis extérieurs qui veulent détruire la Russie. Poutine sait qu’il ne peut pas passer à un niveau supérieur, entraînant notamment la mobilisation de quelque

500 000 hommes supplémentaires. C’est pourquoi il fait durer cette guerre d’usure sachant que son plan initial, à savoir renverser le régime de Zelensky et garder l’Ukraine sous contrôle, a échoué.

Zelensky passe beaucoup de temps à New York, pour participer à l’assemblée générale de l’Onu et pour rencontrer Biden, K. Harris et même Trump, qui se vente de ses bonnes relations avec Poutine pour régler la guerre en quelques semaines...

Il a exposé son « plan de paix » basé notamment sur l’idée que « la guerre se terminera par un dialogue, mais il est nécessaire d’être en position de force avant ce dialogue ». La position de force, c’est l’emprise territoriale conquise dans la région de Koursk et la possibilité de frapper toujours plus en profondeur des cibles russes, grâce aux missiles de longue portée et des bombes planantes qui équipent les avions livrés par les alliés des USA. Il y a bien sûr les F-16 de fabrication US, mais aussi les anciens modèles de Mirage 2000 promis par Macron, qui ont été équipés de manière à pouvoir larguer de grosses bombes.

De Biden, qui a accepté de franchir toutes les « lignes rouges »

en matière de livraisons d’armes, Zelensky espère obtenir, avant la fin de son mandat, son accord à l’entrée de l’Ukraine dans l’Otan. C’est une des pièces maîtresses de son « plan de victoire », assortie du renforcement des capacités du complexe militaro-industriel ukrainien, ouvert aux financements et à la collaboration avec les monopoles étasuniens.

Il n’y a pas là trace d’une paix ! ★

1. Stockholm Intentional Peace Research Institute – Conclusions du rapport 2024.

Les dirigeants de la Suisse envisagent de faire « évoluer » le principe de la neutralité de leur pays. Un rapport demandé par la ministre de la défense pose la question des liens entre la Suisse et... l’Otan. Ses « recommandations » ne vont pas jusqu’à proposer l’intégration du pays dans l’Otan, mais insistent sur la nécessité de participer davantage à la défense commune et de renforcer l’interopérabilité des forces suisses avec celles de l’Otan. La décision d’achat de 36 F-35, « l’avion de l’Otan », en fait partie.

## Non à la participation de la France aux alliances militaires dans l’Asie-Pacifique

Pendant que l’attention est prise par la guerre d’Israël et celle d’Ukraine, un autre foyer de tensions mérite notre attention, d’autant qu’il concerne aussi l’impérialisme français. Il s’agit de la région dite Indo-Pacifique, où les tensions entre, d’une part, l’impérialisme US, ses alliés, notamment le Japon, la Corée du Sud et Taïwan et, de l’autre, la Chine sont constantes.

Un amiral français vient d’être nommé à la tête du « commandement stratégique, transformation » de l’Otan (SACT) (1). C’est un choix qui s’inscrit dans la perspective du rôle accru des forces navales dans les confrontations militaires, surtout si on prend en compte le fait que le futur « théâtre » que se fixent les stratèges militaires de l’Otan, notamment les dirigeants étasuniens, est précisément l’Asie-Pacifique, aussi appelé Indo-Pacifique. L’impérialisme français met en avant deux « atouts » dans ce domaine : une flotte de sous-marins nucléaires équipés de missiles nucléaires (2), un dispositif de « projection » avec le porte-avions nucléaire Charles de Gaulle, accompagné d’autres navires de guerre – avec l’objectif de lui adjoindre un autre porte-avion à propulsion nucléaire,

plus grand – et des bases navales dans cette vaste région, avec celle de Kanaky-Nouvelle Calédonie et celle de Papeete en Polynésie.

Les forces navales françaises participent depuis longtemps à des manœuvres multilatérales, associant la flotte US du Pacifique, celle du Japon, de l’Australie...

Le rôle de la Kanaky dans ce dispositif, à 18 000 km de la métropole, a été plusieurs fois mis en évidence, notamment durant la Deuxième Guerre mondiale où 200 000 soldats US ont stationnés sur le « caillou » depuis 1942, pour contrer l’expansion du Japon. Il est une raison majeure pour l’impérialisme français de conserver ce point d’ancrage, qui lui « permet » de se déclarer puissance du Pacifique et de bénéficier d’une vaste zone économique, sans être en mesure de contester l’hégémonie étasunienne, notamment sur le plan militaire.

**Un pas vient aussi d’être franchi avec le renforcement de la coopération militaire avec le Japon.**

Pour la première fois depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, des manœuvres militaires ont eu lieu entre la France et le Japon, sur une base au Japon. De précédentes manœuvres communes ont eu

lieu en 2023, en Nouvelle-Calédonie et un accord a été signé pour organiser davantage de manœuvres de ce type jusqu’en 2027. L’ampleur de la participation des militaires français est limitée, mais elle est appelée à se développer et à inclure toutes les composantes militaires. En juillet 2024, des Rafale, des avions de transports et des ravitailleurs français ont participé aux manœuvres internationales « Pitch Black 24 », organisées par la Royal Australian Air Force, qui comprenaient une étape au Japon. Il en a été de même pour des manœuvres navales USA-Japon-France.

Le message politique se veut clair : « Nous affirmons notre position de puissance régionale du Pacifique. Si les intérêts du Japon sont menacés, les intérêts de la France le sont aussi. »

Un discours qui ne peut que satisfaire le nouveau premier ministre japonais, issu du parti de droite (PLD) qui a dirigé le pays de façon quasi continue depuis 1955 ! Ses positions militaristes sont connues ; il s’est déclaré dans le passé pour l’armement nucléaire du Japon et pour un « OTAN asiatique ». Quant aux « menaces », elles sont clairement identifiées : c’est la Chine. Les

dénonciations des incursions militaires chinoises, qu’elles soient par air ou par mer, se multiplient. Et le dernier tir de missile intercontinental chinois (sans ogive militaire), qui a survolé le Japon et s’est écrasé près des îles de la Polynésie françaises, n’a fait qu’alimenter les tensions.

L’impérialisme français s’engage dangereusement dans l’alliance militaire renforcée entre les USA, le Japon, la Corée du Sud et les Philippines. Raison de plus pour soutenir le combat du peuple kanak et de ses alliés pour l’indépendance qui sortira la Kanaky des alliances militaires impérialistes. ★

1. En 2008, la France réintégrait la structure intégrée de l’Otan. Depuis lors, un des deux commandements stratégiques de l’Otan échoit à un haut gradé français. Après une succession de généraux de l’armée de l’air, c’est à un amiral que ce poste a été attribué. Son rôle : identifier et hiérarchiser les besoins en matériel, en « opérabilité », en nouvelles technologies, nouvelles formes de combat « dans le cadre d’un réarmement général rapide ».

2. Ce sont ces sous-marins qui constituent la principale composante nucléaire. Ils sont équipés de missiles M-51.2 à têtes multiples, plus puissants que ceux qui sont tirés à partir des Rafale.

9<sup>e</sup> Forum de la coopération sino-africaine (Focac)

## La Chine en posture de grande puissance impérialiste

Bien que prônés par un parti qui porte frauduleusement le nom de communiste, les rapports de la Chine avec l'Afrique s'inscrivent dans une politique de puissance impérialiste. La Chine en a tous les attributs : des monopoles géants qui s'appuient sur un Etat qui les soutient ; une démarche de conquête de marchés au niveau international, dans une concurrence acharnée avec les monopoles et les Etats des autres puissances impérialistes ; une exportation massive de capitaux ; l'appropriation de terres et de matières premières hors de ses frontières. Elle a même, depuis quelques temps, pour la première fois de son histoire, une base militaire située à Djibouti, zone stratégique dans la compétition inter-impérialiste. C'est dans ce cadre que s'est tenu à Pékin, du 4 au 6 septembre, le 9<sup>e</sup> Focac (53 pays africains représentés). De nombreux chefs d'Etat avaient fait le déplacement pour ce rendez-vous tri-annuel initié par la Chine il y a 24 ans.

Dans leur discours, les dirigeants chinois mettent en avant « une communauté d'avenir partagé » pour une « modernisation de la Chine et de l'Afrique » profitable à « tout le

*Sud global* », en rupture avec « la voie occidentale [qui] a infligé de profondes souffrances aux pays en développement ».

Ce discours a de l'écho dans des pays dont le développement a été entravé par la domination et le pillage impérialistes et qui cherchent à s'affranchir des rapports néocoloniaux entretenus par les anciennes puissances coloniales, notamment par la France. La Chine y voit une manière de conforter sa place de première puissance commerciale mondiale et de remodeler les équilibres politiques mondiaux. Mais derrière la notion de « Sud global » et « d'intérêts communs », les rapports entre la Chine et l'Afrique s'avèrent très inégaux.

Dans son discours d'ouverture, Xi Jinping a promis un investissement en Afrique pour les trois prochaines années de plus de 50 milliards de dollars (bien plus élevé que les 40 milliards consentis en 2021 au sommet de Dakar). Ces 50,7 milliards se répartissent en trois catégories : des prêts (29 milliards), des aides (11 milliards) et des investissements d'entreprises (10 milliards). Ils confirment la place de Chine comme principal bailleur de fonds

des Etats de l'Afrique subsaharienne, tout en alourdissant le poids de leur dette et leur dépendance vis-à-vis des banques chinoises.

Il est vrai, comme le soulignait Wade, que « la Chine a aidé les pays africains à construire des projets d'infrastructures en un temps record ». Mais, liés aux « Routes de la Soie » et conçus dans la perspective d'un développement capitaliste à marche forcée, ces chantiers colossaux de construction d'autoroutes, de liaisons ferroviaires et d'infrastructures urbaines, sont souvent surdimensionnés par rapport aux besoins ; avec des coûts exorbitants et déconnectés des urgences sociales, ces investissements profitent plus à la Chine qu'aux pays où ils sont réalisés.

L'intérêt commun n'est pas non plus ce qui saute aux yeux quand on regarde les rapports commerciaux. Selon les données de l'Administration générale des douanes de Chine, les échanges commerciaux entre la Chine et les pays africains ont atteint 167 milliards de dollars entre janvier et juillet 2024. Ils sont déséquilibrés : 97 milliards de dollars d'exportations chinoises vers l'Afrique, contre 69 milliards de dollars de l'Afrique vers la Chine. Et fortement marqués

par les vieux schémas coloniaux, puisque 68 % des exportations africaines vers la Chine correspondent à des ventes de matières premières ou de produits intermédiaires. Parmi les chefs d'Etat et la cohorte d'entrepreneurs qui les accompagnait, beaucoup ont réclamé un rééquilibrage de ces échanges : plus d'industrialisation, de transformation sur place, de transferts de technologies, pour ne pas seulement être exportateurs de matières premières. A quelques rares exceptions près, les pays africains n'ont pas le poids nécessaire pour rendre ces échanges plus égalitaires. Les représentants des juntes militaires qui ont accédé au pouvoir dans les anciennes néocolonies françaises en prétendant répondre aux aspirations populaires à une indépendance véritable étaient présents à Pékin. Mais comme l'indique la PCRV, qui lutte contre la domination impérialiste principalement française au Burkina Faso et en Afrique de l'Ouest, cette lutte s'inscrit dans la lutte contre toute forme de domination impérialiste. Qu'il soit français, étasunien, russe ou chinois, il n'y a pas de « bon » impérialisme ! ★

## Equateur

## L'Unité Populaire en ordre de bataille pour les élections

Le 6 février 2025 auront lieu les prochaines élections générales en Equateur : présidentielles, législatives, provinciales et Parlement Andin. Celles-ci se tiennent quatre ans après l'élection en 2021 du candidat de droite, l'ex-banquier G. Lasso, opposé à l'époque au candidat de Pachakutik soutenu par les camarades du Parti Communiste d'Equateur Marxiste-Léniniste (PCMLE) et de l'Unité populaire arrivé en tête à l'issue du 1<sup>er</sup> tour. Deux ans plus tard, G. Lasso était contraint de démissionner pour avoir couvert des prises d'intérêts illégales de membres de son parti et de sa famille. Les élections anticipées ont porté au pouvoir le candidat de l'oligarchie, Noboa. Depuis deux ans, la politique néolibérale menée par Noboa n'a fait qu'aggraver la situation économique et sociale du pays. Il a lancé une série de négociations et conclu des accords, au niveau national comme international, en vue de permettre l'entrée du secteur privé dans les secteurs clés de l'énergie – pétrole, électricité, mines – sous prétexte d'efficacité et d'une meilleure rentabilité pour l'Etat. Mais cette entrée du capital privé dans le secteur de l'électricité – dont sa famille est l'une des béné-

ficiaries – n'a pu empêcher de gigantesques coupures d'électricité. Sa loi « Plus de coupures de courant », qui « ordonne » que de telles coupures ne se reproduisent pas, s'est heurtée à la sécheresse qui sévit depuis une décennie, à d'importants incendies qui ont détruit plusieurs dizaines de milliers d'hectares et aux coupures de l'approvisionnement en eau potable. Quant à la production pétrolière, première ressource du pays, elle est inférieure aux capacités de transport des oléoducs, générant un manque à gagner important pour les recettes de l'Etat. Comme le dénoncent les travailleurs de ce secteur, cette diminution de la production est le résultat d'une réduction du budget de fonctionnement de Petroecuador afin de justifier la privatisation de plusieurs champs pétrolifères. Le prix de l'essence, quant à lui, n'a cessé d'augmenter entraînant une hausse du prix des transports. Comme le souligne En Marcha, en « fidèle adepte des politiques du FMI, il soumet le pays à la réduction des dépenses publiques et de l'investissement ce qui, entre autres conséquences, creuse le chômage qui est passé de 3,4 % en décembre 2023, à 4 % en août 2024, réduit l'emploi "approprié" qui est

passé de 35,9 % à 34,3 % au cours de la même période ». Un tiers de la population occupe des emplois à temps partiel ou non rémunérés, et comme le secteur informel représente toujours 45 % de l'emploi, de nombreux ménages ne perçoivent pas le salaire minimum ni l'intégralité des prestations sociales, soit 7 personnes sur 10.

A cela s'ajoutent l'insécurité et la criminalité croissante liée au narcotraffic (enlèvements, plus de 4 000 morts violentes depuis le début de l'année) et l'explosion des budgets sécuritaires.

## Pour un front social et politique

Le mécontentement des peuples d'Equateur est monté d'un cran : grèves, marches de protestation ou rassemblements en rejet de la politique gouvernementale n'ont pas cessé. Comme le souligne les camarades du PCMLE, « ce germe de mécontentement peut grandir au fur et à mesure que le processus électoral progresse. Garantir l'emploi et l'accès aux études supérieures pour les jeunes ; la défense de la sécurité

sociale ; la demande d'une augmentation générale des salaires et traitements ; la réduction des taux d'intérêt et les propositions d'annulation et de renégociation des dettes ; ainsi que les actions visant à prévenir, combattre et punir les crimes, font partie des revendications qui sont brandies dans les rues et sur les places du pays. » C'est en partant de ces mobilisations que l'Unité populaire a proposé, dès le mois de juin, « aux forces de gauche, démocratiques, qui luttent contre l'autoritarisme et la droite néolibérale » de constituer, pour ces élections, un front uni « pour affronter le néolibéralisme et la bourgeoisie (...) autour d'un programme de gouvernement qui tienne compte des besoins des peuples d'Equateur et mette l'accent sur leur satisfaction ». Mais aucune force n'a souhaité s'engager dans cette démarche unitaire. Les camarades en ont pris acte et l'Unité Populaire a déposé, mi-septembre, les candidatures de Jorge Escala Zambrano à la Présidence et de Pacha Teran à la Vice-présidence, ainsi que celles aux différentes assemblées et au Parlement andin, une grande manifestation accompagnant les candidats. ★

Gaza, Cisjordanie, Liban

## Il faut arrêter Israël !

Cela fait un an qu'Israël a lancé sa guerre d'extermination contre le peuple palestinien, à Gaza comme en Cisjordanie, et qu'il est en train d'étendre à tous ceux qui le soutiennent, Liban, Iran, Syrie... au risque d'embraser tout le Moyen-Orient. Depuis le 19 septembre, le Liban est la nouvelle cible d'Israël. Sous prétexte de permettre aux 70 000 Israéliens du nord du pays qui ont dû fuir les roquettes du Hezbollah libanais lancées quasi quotidiennement depuis le 7 octobre en soutien au Hamas et au peuple palestinien, de pouvoir « rentrer à la maison », Israël a lancé une offensive de grande ampleur au Liban. Elle vise la milice chiite et les populations des régions et quartiers majoritairement chiïtes, accusées comme celles de Gaza, de « soutenir des terroristes ». Liquidation orchestrée, via des téléphones portables et des talkies walkies piégés, de dirigeants et de cadres du Hezbollah ; opération terroriste « high tech » qui a fait 37 morts et 3 000 blessés ; bombardements massifs sur les fiefs du Hezbollah dans le sud et l'est du pays, ainsi que dans la banlieue sud de Beyrouth, faisant des milliers de victimes civiles et provoquant l'exode

de plus d'un million de Libanais. Elimination du chef du Hezbollah, Hassan Nasrallah, et de plusieurs dirigeants, après celle d'Ismail Haniyeh, le chef politique du Hamas, à Téhéran fin juillet. Une provocation de plus à l'encontre de l'Iran, principal soutien du Hezbollah, pour le contraindre à réagir et justifier par avance de nouvelles attaques contre ce pays. Ce que l'Iran a fait en lançant quelque 200 missiles sur Israël qui n'ont causé aucuns dommages majeurs et dont « un grand nombre », selon le porte-parole de l'armée israélienne, ont été interceptés par le système de défense « Dôme de fer » (1).

Une riposte bien évidemment aussitôt dénoncée par Israël et ses alliés, mais aussi par le secrétaire général de l'Onu, quoiqu'en dise Israël, qui avait déclaré M. Guterres « *persona non grata* » sur son sol pour n'avoir à ses yeux pas condamné nommément Téhéran le soir même de l'attaque. Ceci étant, les principaux alliés d'Israël sont de plus en gênés par la politique délibérément provocatrice et aventurière du gouvernement Netanyahu. Car s'en prendre au Liban, c'est prendre le risque de déclencher une guerre mettant

à feu et à sang toute la région. Si tous ont réaffirmé le « droit d'Israël à se défendre », les bombardements indiscriminés des populations civiles libanaises sont considérés comme des crimes de guerre au regard du droit international et devraient être sanctionnés comme tels. On en est loin mais il est clair que les pressions diplomatiques se font plus insistantes pour empêcher Israël d'aller trop loin en visant les installations nucléaires iraniennes, notamment de la part des Etats-Unis ; mais ceux-ci pourraient fermer les yeux en cas d'attaque plus vraisemblable sur le terminal pétrolier iranien de l'île de Kharg. L'Iran a d'ores et déjà pris les devants en mettant à l'abri les gros tankers.

Du côté du gouvernement français, on est de plus en plus inquiet par l'évolution de la situation. Si « *la France a mobilisé aujourd'hui ses moyens militaires au Moyen-Orient pour parer la menace iranienne* », l'attaque du Liban ne passe pas. Car s'en prendre à ce pays, c'est s'en prendre indirectement à la France, qui se considère toujours comme la « protectrice du Liban ». Les dernières déclarations de Macron à ce sujet ont le mérite d'être

claires : « *On ne lutte pas contre le terrorisme et contre les terroristes en sacrifiant une population civile* », la politique menée par le gouvernement de Benjamin Netanyahu constituant pour lui « *une faute, y compris pour la sécurité d'Israël* » : « *Ce qui est en train de se passer, et on le voit bien dans nos opinions publiques, mais on le voit de manière encore plus terrible dans les opinions publiques de la région, c'est au fond un ressentiment qui est en train de naître, une haine qui est nourrie par cela.* » Et de conclure : « *Le peuple libanais ne peut pas à son tour être sacrifié, et le Liban ne peut pas devenir un nouveau Gaza* ».

**Non, le Liban ne doit pas devenir un nouveau Gaza, et le seul moyen d'arrêter la folie meurtrière de ce gouvernement de fascistes, c'est d'arrêter immédiatement toute coopération militaire et civile et de prendre des sanctions diplomatiques et économiques, seules en mesure d'arrêter le bras des criminels sionistes. Il est urgent d'agir. ★**

1. Un système développé avec l'aide des Etats-Unis et auquel plusieurs pays, dont la France, contribuent par la fourniture de divers composants.

## Battons-nous plus que jamais pour imposer des sanctions à Israël !

Alors qu'Israël continue sa fuite en avant meurtrière, les campagnes internationales qui visent à lui imposer des sanctions deviennent encore plus cruciales pour le forcer à cesser les massacres. En effet, si l'Etat sioniste reste soutenu par les États-Unis qui viennent encore de lui octroyer plus de 8 milliards de dollars d'aide militaire, sa situation économique et financière devient de plus en plus intenable, le front qu'il a ouvert au Liban venant s'ajouter au gouffre financier que représente la guerre d'extermination qu'il mène depuis un an à Gaza. Au coût astronomique des missiles, avions hélicoptères ou blindés utilisés quotidiennement s'ajoute les conséquences de la guerre pour le fonctionnement même de l'économie du pays. Cette dernière s'est effondrée avec une chute du PIB de 20 % sur l'année passée due à une chute de 25 % de la consommation et des recettes fiscales. Un des problèmes majeurs est une grave pénurie de main-d'œuvre, les Palestiniens étant interdits de pénétrer en Israël depuis un an, alors qu'une bonne partie des secteurs de production industrielle, la logistique ou le bâtiment reposent majoritairement sur eux. En paral-

lèle, le secteur de « la tech » qui représente un quart de l'économie israélienne est en grande difficulté. Là aussi, la pénurie de main-d'œuvre sévit après la mobilisation de 360 000 réservistes représentant 10 % de la population active du pays. Mais la plus grande partie des difficultés que connaît ce secteur stratégique, dont le financement dépend essentiellement des investissements étrangers, vient de l'augmentation de la pression internationale. La récente volonté du fonds souverain norvégien, le plus doté du monde avec un capital de 1530 milliards de dollars, de désinvestir de 77 entreprises israéliennes (majoritairement technologiques) en est un signe important. Autre exemple, l'Assemblée Générale de l'ONU, même si elle n'a pas de pouvoir contraignant, a voté le 18 septembre une résolution stipulant qu'« *en attendant la fin de l'occupation israélienne, les Etats tiers doivent cesser immédiatement toute forme d'aide ou d'assistance qui contribue à maintenir cette occupation illicite, notamment en arrêtant les transferts d'armes à Israël et tous les échanges commerciaux avec les colonies illégales* ».

Aujourd'hui plus que jamais, il faut

donc pousser les campagnes de sanction et de désinvestissement. En France, les grandes campagnes nationales pointent **BNP Paribas** et **Carrefour**, mais ce n'est pas tout. Plusieurs campagnes plus ciblées sont développées contre les livraisons d'armes, à travers notamment les collectifs BDS et StopArmingIsrael. Par exemple « Stop the boat », par des actions juridiques, a permis de faire annuler le permis d'accostage en Namibie, puis en Angola, du cargo militaire MV Kathrin opéré par l'entreprise française **Africa Global Logistics** ; elle l'a empêché de se ravitailler pour finir sa livraison d'explosifs. Autre entreprise française en cause, le **groupe Thales** a continué de livrer des composants pour drones à Israël qui ont été utilisés pour bombarder les habitants de Gaza. Le 16 septembre, la CGT Thales, après la CGT **STMicroelectronics** en mai dernier, a publié une position demandant à la direction d'interrompre tout commerce et coopération avec Israël. A Rennes, le 27 septembre, les étudiants ont chassé du campus l'entreprise venue y faire sa propagande alors que c'est un bailleur de fonds de l'institut d'électronique de l'Université à hauteur de 1,3 million.

Si l'entreprise continue de faire la sourde oreille, ces campagnes ont un impact, puisque sur les huit transpondeurs prévus, seulement deux ont été livrés, le reste étant depuis discrètement bloqué en douane, des consignes officielles ayant été données pour que plus aucun matériel militaire classé ML5 (comme ces transpondeurs) ne soient livrés en Israël.

Il faut donc partout où cela est possible appuyer et participer à ces campagnes que ce soit sur le front syndical ou étudiant qui se complètent. Notre mobilisation devra contrer la répression qui est à la hauteur de l'effet que peuvent avoir ces actions. Dans les Universités, en particulier, après la nomination d'un militant sioniste comme ministre de tutelle sur un front symbolique, il faut continuer à développer le travail de solidarité active avec le peuple palestinien et s'opposer aux directives d'étouffement d'un mouvement étudiant craint par le camp sioniste. ★

**Suspension immédiate de toute livraison d'armes et de composants militaires à Israël !  
Boycott Désinvestissement  
Sanction contre Israël !**

## Kanaky : quelles sont les « priorités » de Barnier ?

Face au chaos qui a été créé en Kanaky - Nouvelle-Calédonie par l'obstination à vouloir maintenir le fait colonial par une répression policière, militaire et judiciaire de grande ampleur ; face à la détermination du peuple kanak et de ses alliés à poursuivre le combat pour l'indépendance ; face à la condamnation croissante, au plan international, de la répression coloniale qu'il inflige à toute la population et plus particulièrement aux militants indépendantistes ; face aussi au développement d'un mouvement de solidarité en France, autour des prisonniers kanak déportés... l'exécutif était obligé de changer de méthode.

Depuis que Barnier a été désigné premier ministre, le « dossier de la Nouvelle-Calédonie » est présenté comme prioritaire pour le nouveau gouvernement. Barnier a abordé la question lors de son discours de politique générale, faisant une des rares annonces concrètes : les élections provinciales en Nouvelle-Calédonie seront reportées jusque fin 2025 et le projet de loi constitutionnelle de dégel du corps électoral ne « sera pas soumis au Congrès ». Il a donc tranché sur la question des élections provinciales qui devaient se tenir en décembre 2024, et qui sont donc reportées au maximum d'un an (1). Cela veut dire qu'il n'y aura pas d'élections à court et moyen terme, venant modifier les rapports de force politiques dans les assemblées de la Nouvelle-Calédonie. Il a aussi tranché la question de la convocation du Congrès qui devait voter l'inscription dans la constitution de la loi sur le « dégel du corps électoral ». Rappelons que la loi a été votée

d'abord au Sénat, le 2 avril (2), puis, dans les mêmes termes, à l'Assemblée nationale, le 14 mai. Les émeutes en Kanaky - Nouvelle-Calédonie ont commencé le 13 mai.

Barnier a tenu à préciser que la décision de non-convocation du congrès a été prise de concert avec Macron, qui, constitutionnellement, est le seul habilité à le convoquer. Mais il a ajouté, devant les sénateurs, « en accord avec le président, nous prendrons le temps de retravailler la question du corps électoral, pour trouver l'apaisement et le chemin d'une solution institutionnelle politique ». Autrement dit, tout est, en quelque sorte, remis sur la table, mais rien n'est vraiment abandonné.

Il a insisté sur sa volonté de « s'engager personnellement » dans ce dossier. Pour preuve, le ministère « chargé des outre-mer » est directement rattaché au cabinet du premier ministre, alors qu'il dépendait jusqu'alors du « ministère de l'intérieur et des outre-mer », et donc de Darmanin. Ce dernier ne supporte pas que Barnier fasse ainsi la critique de la politique qu'il a menée, de concert avec Macron. Pour toute personne qui suit la question et pour la grande majorité des analystes sérieux, le coup de force de la remise en cause du corps électoral est « à l'origine des émeutes qui ont enflammé l'archipel », une accusation que Barnier ne formule évidemment pas ainsi. Cela reviendrait à admettre que ce sont les représentants de l'Etat qui portent la responsabilité de toutes les conséquences de ces émeutes et qu'ils devront les « payer » d'une façon ou d'une autre.

Barnier a annoncé dans la foulée,

l'envoi en Nouvelle-Calédonie d'une « mission de concertation » et de « considération » (Barnier devant les sénateurs) conduite par les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, Yaël Braun-Pivet et Gérard Larcher, pour écouter tout le monde, « prendre conscience de l'étendue des dégâts sur place » (Yaël Pivet), pour « rechercher une solution politique globale ».

Il a ajouté qu'une « nouvelle période doit maintenant s'ouvrir, consacrée à la reconstruction économique et sociale de la Nouvelle-Calédonie, à la recherche d'un consensus politique sur son avenir institutionnel », répondant ainsi à la virulente charge du député macroniste anti-indépendantiste Metzdorf, qui l'a accusé de trahir les Calédoniens – en fait les Caldoches – et de ne pas avoir eu un mot sur les aides financières que l'Etat allait apporter.

### Une situation sociale très dégradée

D'après les chiffres officiels, le PIB de la Nouvelle-Calédonie a baissé de 25 %. Quelque 24 000 salariés sont au chômage, soit un tiers des salariés du privé. La pauvreté s'étend rapidement dans les quartiers populaires des banlieues de Nouméa et de nombreuses familles kanak commencent à souffrir de la faim, ne peuvent plus se soigner et ne peuvent plus payer le loyer...

L'Etat a fait des promesses d'aides, mais ne se prononce ni sur leur nature ni sur son ampleur. S'il s'agit de prêts, ce qu'il a fait par le passé, ce seront autant de chaînes impo-

sées au peuple kanak et ses alliés qui se battent pour l'indépendance, pour garder la mainmise économique, notamment le contrôle du nickel.

Mais en attendant, il faut tout de suite que la puissance coloniale apporte des réponses concrètes à la situation de catastrophe sociale qui frappe des dizaines de milliers de travailleurs, de familles, de jeunes. Il faut aussi qu'elle retire les forces de répression qui harcèlent les Kanak et leurs alliés.

Dialogue, écoute, respect, mais rien sur les questions de la répression, sur les kanak tués, sur les centaines d'arrestations, de condamnations et celles qui pèsent sur la tête des prisonniers politiques kanak déportés dans les prisons en France, à 17 000 km de leur pays. Rien sur les milices caldoches et les anti-indépendantistes qui veulent renvoyer les kanak dans des tribus-ghettos...

La priorité est clairement centrée sur la recherche d'une situation plus « calme ». Mais, en Kanaky comme ailleurs, il n'y a « pas de paix sans justice », pas de paix sans reconnaissance des droits du peuple kanak et de ses alliés à l'accession à la pleine souveraineté. ★

1. Les élections provinciales ont lieu dans les trois provinces, tous les cinq ans. Leur résultat détermine la composition du congrès de la Nouvelle Calédonie, entre indépendantistes (26), loyalistes (25) et océaniens (3) qui adopte des lois et élit le gouvernement. La durée de la présidence du congrès est d'une année. Lors de la dernière élection de la présidence, c'est la candidate de l'Eveil océanien qui a été élue, succédant à Roch Wamytan (UC).

2. L'actuel ministre, François Noël Buffet, sénateur, président de la commission des lois du Sénat, a activement participé à l'adoption de cette loi.

## Oui à la reprise du dialogue, mais il faut des actes !

Les responsables des partis et organisations indépendantistes, les élus – leurs député et sénateur – ont réagi positivement au changement de ton, aux propositions de dialogue faites par Barnier et reprises par Larcher et Yaël Braun-Pivet. Elles interviennent après des années de mépris, de refus de discussion en prenant comme base les propres engagements de l'Etat colonial consignés dans les accords de Nouméa ; après les différents coups de force, dont celui du passage de la loi sur le dégel du corps électoral, puis toute la période de criminalisation ouverte, avec notamment l'arrestation de dirigeants de la CCAT, la Kanaky est militarisée et vit sous le régime du couvre-feu, qui vient encore d'être reconduit. Les respon-

sables politiques locaux – notamment le haut-commissaire, dont le départ continue à être exigé par les organisations indépendantistes – et le général de gendarmerie qui commande tout le dispositif militaire et policier sont toujours en place.

Les responsables kanak ont demandé à être reçus avant même la constitution du gouvernement Barnier. Ils ont tenu à se rendre à l'Assemblée nationale, dans le cadre d'une délégation du Congrès de Nouvelle-Calédonie, avec des représentants des anti-indépendantistes. Les anti-indépendantistes les plus virulents sont bien évidemment opposés à ces discussions et campent sur leurs positions de rejet total de toute idée d'indépendance kanak et des forces qui luttent pour cet objectif.

Le député Metzdorf en est un des porte-parole tonitruants. Il vient de déclarer : « *Le point commun entre les Israéliens et les Calédoniens ? Etre traités de colons alors qu'ils sont chez eux depuis plusieurs générations.* » Il est tout à fait normal que les responsables kanak engagent ce travail au plus haut niveau avec des responsables politiques de la puissance coloniale. Et ils ont raison d'utiliser toutes les possibilités pour avancer, y compris en jouant sur des contradictions comme celles qui peuvent exister entre Macron et Barnier.

Dans le travail de solidarité avec le combat du peuple kanak et de ses alliés, nous devons bien évidemment tenir compte de la nouvelle situation et des priorités du terrain.

La « reconnaissance » de la situation de chaos économique et sociale exige des mesures d'aides immédiates, en premier lieu pour les masses populaires qui sont les premières touchées par l'envolée du chômage, qui sont menacés de tomber dans la précarité, la pauvreté ; qui ne peuvent plus manger à leur faim, se soigner, se déplacer et, pour beaucoup de jeunes, à aller à l'école. L'Etat colonial doit payer !

Le retrait massif des troupes, gendarmeries, armée, police... du territoire. L'exigence de la libération des prisonniers politiques de la CCAT est incontournable, car il ne peut y avoir de « dialogue » en écartant une partie des forces indépendantistes. ★